Logopèdes La force de travail en 2044

projection de base à partir de l'influx réel jusque 2022

Publication de la Cellule Planification de l'offre des professions des soins de santé





La force de travail des logopèdes en 2044 : projection future sur base de l'influx réel jusque 2022

Résultats du scénario de base

un rapport de la

Cellule Planification de l'offre des professions des soins de santé
Service Professions de Santé et Pratique professionnelle
DG Soins de santé
SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement

réalisé par

Peter Jouck Christelle Durand Dominiq Nkenné Pascale Steinberg Veerle Vivet

accompagné par le

Groupe de travail Logopèdes de la Commission de planification de l'offre médicale

21-02-2023 - validé

Colophon

Rédaction du rapport :

Cellule Planification de l'offre des professions de soins de santé :

Chef de cellule : Pascale Steinberg

Collaborateurs: Peter Jouck, Christelle Durand, Timothée Mahieu, Dominiq Nkenné, Olivier Van Weyenbergh et Veerle Vivet

Accompagnement : Groupe de travail des logopèdes de la Commission de planification de l'offre médicale

Président : Ronny Boey

Membres : Pol De Meyere, Annabel Duval, Laura Godeau, Sofie Goyvaerts, Evelyne Hens, Paul Herijgers, Piet Hoebeke, Stefaan Lefevere, Youri Maryn, Danny Mathysen, Annick Piette, Françoise Stegen, Christel Van Geet, Anne Verdickt, Patrick Verliefde et

Evelien Verschuren

Organisation:

Service professions des soins de santé et pratique professionnelle

Chef de service : Aurélia Somer

Direction générale Soins de santé **Directeur-général**: Annick Poncé

SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement

Président du SPF SPSCAE: Dirk Ramaekers

Editeur responsable:

Dirk Ramaekers, 5 Avenue Galilée, boîte 2, 1210 Bruxelles

Données de contact :

Direction générale Soins de santé
Service Publique Fédéral Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement
5 Avenue Galilée, boîte 2 – 1210 Bruxelles | Belgique
T. +32 (0)2.524.97.97
plan.team@health.fgov.be
www.health.belgium.be/hwf

Dit document is eveneens beschikbaar in het Nederlands.

Veuillez citer le document avec cette référence :

La force de travail des logopèdes en 2044 : projection future sur base de l'influx réel jusque 2022, Cellule Planification des professions de soins de santé, Service Professions des soins de santé et pratique professionnelle, DG Soins de santé, SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement, mars 2023.

© 2023, SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement.

Toute reproduction partielle de ce document est permise avec citation adéquate.

Ce document est également disponible sur le site internet du SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et

Environnement : <u>www.health.belgium.be/hwf</u> (=> Publications).

Dépôt légal: D/2023/2196/15

Résumé

Introduction

Ce scénario de base a été développé en vue d'étudier l'équilibre entre le nombre futur de logopèdes et les besoins futurs en soins de logopèdes de la population belge d'ici 2044. Comme point de départ, nous prenons les tendances historiques observées pour les données de flux entrants dans la formation jusque 2020, les données de flux entrants au titre de logopède jusqu'à janvier 2022 et le stock et l'activité des logopèdes en 2019 tels qu'observés dans le rapport PlanCad « Logopèdes sur le marché du travail 2013-2019 ».

Des données provenant de plusieurs sources ont été utilisées pour la réalisation du scénario : le SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement (rapport PlanCad susmentionné et cadastre des professionnels des soins de santé), différents départements statistiques compétents en matière d'enseignement de la Communauté flamande et de la Communauté française, l'INAMI, le SPF Économie, l'office belge de statistique (StatBel), le Bureau fédéral du Plan et l'expertise des membres du groupe de travail Logopèdes.

Méthodologie

Un modèle de projection mathématique de la force de travail a été utilisé pour réaliser ce scénario de base. Ce modèle que l'on appelle « stock-and-flow » combine différents paramètres, en tenant compte des entrées et sorties de logopèdes attendues dans la profession, du nombre attendu de logopèdes actifs et de la consommation présumée de soins par la population belge.

Les logopèdes actifs ont été répartis en quatre catégories : travaillant dans le secteur des soins de santé sous le statut de salarié, sous le statut d'indépendant, sous le statut professionnel mixte et travaillant en dehors du secteur des soins de santé. Est classé comme « travaillant dans le secteur des soins de santé » (ou « practising ») tout individu exerçant une activité (d'au moins 0,1 ETP durant l'année civile) en tant que salarié et dont au moins un employeur est dans le secteur des soins de santé, ou en tant qu'indépendant ayant comptabilisé au minimum pour 2.400 € de prestations remboursées dans la nomenclature des logopèdes de l'INAMI pour l'année en question.

Pour chaque paramètre repris dans le modèle de projection, le groupe de travail Logopèdes a formulé une hypothèse de base qui s'inscrit dans le droit fil des tendances historiques observées avec quelques ajustements liés à la modification de la durée du programme de master en Communauté flamande en 2018, à l'afflux d'étudiants titulaires d'un diplôme de bachelier professionnalisant dans le programme de master et à l'impact de la pandémie de covid-19. La combinaison des valeurs des paramètres ainsi insérées dans le modèle de planification débouche sur des résultats obtenus par projection (en termes d'individus, d'équivalents temps plein ou de densités) qui reflètent l'évolution de la force de travail à circonstances inchangées et à politique constante pour la période 2019-2044. Les densités pondérées offrent un aperçu de la façon dont le nombre de logopèdes évolue par rapport au nombre d'habitants et en tenant compte des modifications démographiques et de leur impact au niveau de la consommation en soins prodigués par les logopèdes, observée dans la population belge.

Résultats

Les résultats de ce scénario de base nous permettent de conclure que le nombre de **logopèdes actifs dans les soins de santé** augmentera en Belgique, tant en nombre d'actifs (de 11.479 logopèdes en 2019 à 15.782 ou +37% en 2029 " et 21.737 ou +89% en 2044) qu'en densité pondérée (de 10,09 logopèdes pour 10.000 unités en 2019 à 14,27 ou +41% en 2029 et 18,83 ou +87% en 2044). Cette tendance à la hausse est également présente en termes d'équivalents temps plein, quelle que soit la communauté et le statut professionnel.

En ce qui concerne l'évolution de la **démographie** des logopèdes actifs dans les soins de santé, la proportion de jeunes logopèdes âgés de 20 à 35 ans diminue en Communauté flamande, passant de 48% en 2019 à 43% en 2029, tandis qu'en Communauté française, cette proportion augmente, passant de 43% en 2019 à 47% en 2029. La part des actifs âgés de plus de 50 ans en Communauté flamande augmente de 19% en 2019 à 26% en 2044. En Communauté française, on observe une diminution, passant de 25% en 2019 à 20% en 2029 et à 21% en 2044. La part des logopèdes de nationalité non belge reste faible en Communauté flamande, autour de 0,5%. En Communauté française, la proportion de logopèdes de nationalité non belge varie autour de 7% entre 2019 et 2044.

Après avoir appliqué la demande en soins de logopédie à la composition de la population belge (« **population pondérée** »), on constate que les besoins en soins restent stables, voire diminuent comparé à 2019 (-3% entre 2019 et 2029 à +1% entre 2019 et 2044) alors que le nombre de logopèdes actifs dans les soins de santé augmente fortement (+37% entre 2019 et 2029 à +89% entre 2019 et 2044) et ce quelle que soit la communauté. Cela induit des densités pondérées plus élevées que les densités brutes, différence plus marquée en Communauté française.

Conclusions

A circonstances inchangées et à politique constante, la projection de la force de travail des logopèdes montre que l'offre augmentera fortement entre 2019 et 2044. Toutefois, cette tendance ne se retrouve pas au niveau de la demande en soins de logopédie. En d'autres termes, en supposant un équilibre actuel entre l'offre et la demande en logopèdes, un plus grand nombre de logopèdes sera disponible pour une demande de soins similaire ou plus faible qu'observé en 2019. Cependant, ces résultats doivent être interprétés avec prudence, car ce scénario de base suppose que la consommation de soins de santé des différents segments de la population reste stable chaque année et prend uniquement en compte les soins remboursés dans le cadre de l'assurance maladie-invalidité.

Ce scénario de base constitue le point de départ d'une discussion qui déterminera la vision future de la profession. Dans le scénario alternatif, il sera possible d'ajuster l'évolution du taux de consommation de soins de manière à prendre en considération une série d'hypothèses telles que la prise en compte de la demande de soins non satisfaite, de la consommation de soins de santé en dehors du système INAMI et des différences socio-économiques dans l'accès aux soins.

Mots-clés : scénario de base, modèle de projection, force de travail, nombre de logopèdes actifs, ETP, consommation de soins

<u>Scénario de base établi par le GT logopèdes de la Commission de planification : La force de travail des logopèdes en 2044 : projection future sur base de l'influx réel jusque 2022 – Introduction </u>

Ce scénario de base a été développé pour étudier l'équilibre entre l'offre future de logopèdes et la consommation future de soins de la population belge pour la période 2019-2044 au moyen d'un modèle de projection. Comme point de départ, nous prenons les **tendances** historiques observées pour les données de flux entrants dans la formation jusque 2020, les données de flux entrants au titre de logopède jusqu'en janvier 2022 et le stock et l'activité des logopèdes en 2019 tels qu'observés dans le rapport PlanCad « Logopèdes sur le marché du travail 2013-2019 ».

Le scénario de base constitue un point de départ pour la discussion qui donnera forme à la vision d'avenir de la profession. Dans le scénario alternatif que le groupe de travail logopèdes développera plus tard, et qui fera l'objet de rapports spécifiques, des approches alternatives seront élaborées afin de trouver des solutions pour les points délicats et les défis mis en lumière par le scénario de base.

FORCE DE TRAVAIL PROJETÉE

Comme dans le rapport PlanCad, le scénario de base distingue trois groupes d'analyse différents. Le premier groupe d'analyse représente le nombre de personnes autorisées à exercer la profession de logopèdes ('Licensed To Practice' ou LTP). Le deuxième groupe d'analyse comprend les logopèdes professionnellement actifs ('Professionally Active' ou PA) du premier groupe d'analyse. Enfin, le troisième groupe d'analyse est constitué des logopèdes actifs du groupe d'analyse PA qui exercent une activité dans les soins de santé ('Practising' ou PR).

La force de travail projetée comprend tous les logopèdes actifs (PA), en se focalisant sur les logopèdes actifs dans les soins de santé (PR), subdivisés selon leur statut professionnel (salarié, indépendant, mixte). Les données nécessaires à la détermination de cette force de travail en Belgique sont disponibles dans le rapport PlanCad « <u>Logopèdes sur le marché du travail 2013-2019</u> ».

MÉTHODOLOGIE

Outre le nombre de logopèdes actifs, le taux d'activité fait aussi l'objet d'une projection dans ce scénario de base. Ce taux d'activité est exprimé en équivalent temps plein (ETP) et reflète la proportion du volume de travail d'un emploi normal à temps plein. L'analyse basée sur les ETP offre l'avantage qu'elle permet de mesurer et de comparer le volume de travail fourni et pas seulement le nombre de personnes présentes dans un secteur donné. En fonction du statut professionnel, et selon les données disponibles, une méthode de calcul différente a été appliquée pour l'ETP. Vous trouverez plus de détails sur la méthode de calcul dans le rapport PlanCad « Logopèdes sur le marché du travail 2013-2019 ».

Afin de déterminer l'équilibre entre le nombre de logopèdes et les besoins en soins de la population belge, un **modèle de projection** a été utilisé dans ce scénario de base. Ce modèle « stock-and-flow » combine différents paramètres, en tenant compte des entrées et sorties attendues de logopèdes, du nombre attendu de logopèdes actifs et de la consommation présumée de soins par la population belge.

Pour chaque paramètre repris dans le modèle de projection, le groupe de travail logopèdes établit une hypothèse de base qui se situe dans la ligne des **tendances historiques observées**. La combinaison de ces valeurs choisies des paramètres débouche sur des résultats obtenus par projection (en termes d'individus, d'ETP et de densités) qui reflètent l'évolution de la force de travail à circonstances inchangées et à politique inchangée pour la période 2019-2044.

En plus de cette méthodologie générale, des éléments spécifiques à la profession ont été mis en œuvre dans le modèle :

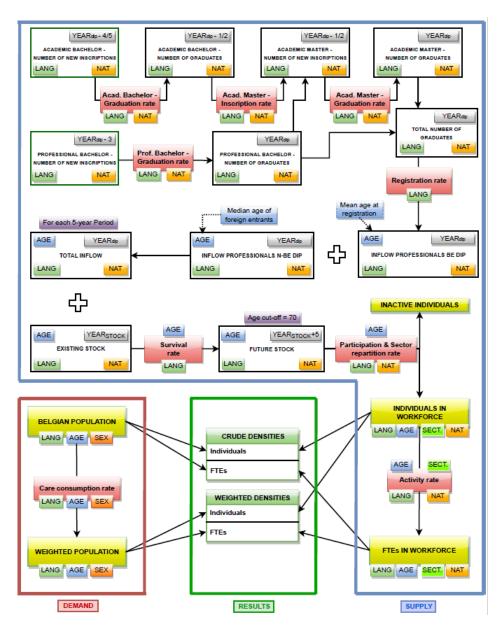
- Parallèlement au programme de bachelier académique et au programme de master en Logopédie, des paramètres de formation ont été définis pour le programme de bachelier professionnalisant en logopédie afin de prendre en compte l'ensemble des formations de logopède disponibles en Belgique.
- La durée du programme de master en Communauté flamande est passée d'un an (60 crédits) à deux ans (120 crédits) au cours de l'année académique 2018-2019. Cela a eu pour conséquence que peu d'étudiants ont obtenu leur diplôme en 2019 et a également un effet sur le nombre de diplômés en 2020. Ce phénomène a été pris en compte dans les projections réalisées.
- Le flux entrant total des « diplômés en Belgique » est égal à la somme du nombre de diplômés du programme de bachelier professionnalisant et du nombre de diplômés du programme de master en Belgique, en tenant compte des étudiants qui, après le programme de bachelier professionnalisant, suivent un programme de master. C'est le cas en Communauté française où l'on estime qu'en moyenne 16% des étudiants nouvellement inscrits en master sont titulaires d'une diplôme de bachelier professionnalisant. Une correction a été appliquée aux projections pour éviter les doubles comptages.
- La dimension « sexe » n'a pas été incluse dans le scénario de base car le pourcentage d'hommes est très faible parmi les logopèdes actifs dans les soins de santé (2%) et conduirait donc à des résultats peu fiables.

- Les besoins de la population belge en soins de logopédie sont estimés sur base de la consommation actuelle de l'INAMI appliquée à l'évolution démographique attendue de la population. Les données de l'INAMI concernant les montants remboursés et les prestations effectuées dans le cadre de la nomenclature logopédique ont été utilisées pour la période 2017-2019, sans utiliser les données de 2020 pour lesquelles les soins ont été affectés par le crise Covid-19.
- Dans ce scénario de base, nous supposons que la consommation des soins de santé des différents segments de la population reste stable chaque année. Dans le scénario alternatif, il sera possible d'ajuster l'évolution du taux de consommation de soins de manière à prendre en considération une série d'hypothèses telles que la prise en compte de la demande de soins non satisfaite, de la consommation de soins de santé en dehors du système INAMI et des différences socio-économiques dans l'accès aux soins.

MODÈLE DE PROJECTION

Le modèle de projection utilisé pour ce scénario de base est présenté ci-dessous. La combinaison des différentes valeurs projetées des paramètres du côté de l'offre et de la demande du modèle mène aux résultats d'évolution de la force de travail des logopèdes à circonstances inchangées et à politique inchangée.

Dans ce scénario de base, chaque paramètre est discuté étape par étape, la méthode de projection est expliquée et les valeurs projetées des paramètres sont affichées jusqu'en 2044.



Belgian Workforce Model - Logopedics, Developed by Unit Workforce Planning

<u>Scénario de base établi par le GT Logopèdes de la Commission de planification : La force de travail des logopèdes en</u> 2044 : projection future sur base de l'influx réel jusque 2022 – caractéristiques

PARAMÈTRE 1a: Nombre de premières inscriptions en bachelier professionnalisant (Professional bachelor – number of new inscriptions)

DESCRIPTION:

Il s'agit du nombre d'étudiants qui s'inscrivent pour la première fois au programme de bachelier professionnalisant (débutants dans le trajet).

SOURCES:

<u>Com. fl. :</u> AHOVOKS – Agentschap voor Hoger Onderwijs, Volwassenenonderwijs, Kwalificaties & Studietoelagen (Vlaamse overheid) <u>Com. fr. :</u> ARES – Académie de Recherche et D'enseignement Supérieur (Statistiques)

CFWB – Direction générale de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement tout au long de la vie et de la Recherche scientifique

MÉTHODE DE PROJECTION :

Nous calculons le nombre de premières inscriptions dans le programme de bachelier professionnalisant à partir de 2020, sur la base du nombre moyen de premières inscriptions des trois dernières années académique connues.

Ce calcul est effectué séparément selon la communauté et la nationalité (BE/N-BE).

- Un débutant dans un trajet est une personne qui s'inscrit pour la première fois à un programme d'enseignement supérieur. Le lieu d'inscription n'est pas pris en compte. Cela signifie que les étudiants qui restent dans le même programme d'études mais changent d'établissement ne sont pas des débutants. En outre, un débutant peut commencer en deuxième ou troisième année de bachelier s'il est autorisé à le faire (par exemple par le biais d'exemptions).
- En Communauté flamande, les chiffres relatifs aux personnes de nationalité belge sont indiqués en rouge et ceux relatifs aux personnes de nationalité non belge en orange. En Communauté française, les chiffres relatifs aux personnes de nationalité belge sont indiqués en bleu et ceux relatifs aux personnes de nationalité non belge en vert. Les chiffres disponibles sont affichés dans des tons foncés. Les chiffres projetés sont affichés dans des tons de couleur claire.

		Pa	aramètre 1	a : Nombro	e de premi	ères inscrip	tions en bachelie	er professionnali	sant	
	Comm	unauté fla	mande	Comm	nunauté fra	nçaise		Représentati	on graphique	
Année d'inscript.	BE	N-BE	Total	BE	N-BE	Total	Communaut	é flamande	Communauté	française
2014	506	15	521	454	277	731		- 1		
2015	524	8	532	478	228	706				v 1
2016	485	7	492	484	229	713				7 6
2017	526	11	537	478	232	710				7 E
2018	412	11	423	413	223	636	7			n 6
2019	463	6	469	428	208	636				7 E
2020	467	9	476	440	221	661				· i
2021	467	9	476	440	221	661				
2022	467	9	476	440	221	661				· i
2023	467	9	476	440	221	661				
2024	467	9	476	440	221	661				
2029	467	9	476	440	221	661				
2034	467	9	476	440	221	661				7
2039	467	9	476	440	221	661				
2044	467	9	476	440	221	661				
,							500	1000	500	1000

PARAMÈTRE 1b: Taux de diplomation des étudiants du programme bachelier professionnalisant (Professional bachelor - graduation rate)

DESCRIPTION:

Il s'agit du nombre de diplômés en bachelier professionnalisant par rapport au nombre d'étudiants qui se sont inscrits pour la première fois au programme de bachelier professionnalisant trois ans plus tôt (= durée du trajet bachelier professionnalisant). Ce taux de diplomation est appliqué aux nombres de premières inscriptions observées et projetées dans le programme de bachelier professionnalisant (voir paramètre 1a) afin d'obtenir le nombre attendu de nouveaux diplômés du programme de bachelier professionnalisant.

SOURCES:

<u>Com. fl. :</u> AHOVOKS – Agentschap voor Hoger Onderwijs, Volwassenenonderwijs, Kwalificaties & Studietoelagen (Vlaamse overheid) <u>Com. fr. :</u> ARES – Académie de Recherche et D'enseignement Supérieur (Statistiques)

CFWB – Direction générale de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement tout au long de la vie et de la Recherche scientifique

MÉTHODE DE PROJECTION:

Nous calculons un taux de diplomation moyen sur la base des **trois dernières années académiques connues**. Ce calcul est effectué de manière distinct pour chaque communauté et nationalité (BE/N-BE).

En Communauté flamande, les taux de diplomation connus varient fortement pour les non belges en raison de leur faible nombre. Pour cette raison, il a été décidé d'appliquer le taux de diplomation projeté pour les belges aux non belges.

- Les tableaux présentent les résultats en fonction de « l'année du diplôme » du programme de bachelier professionnalisant. Il est important de noter que les colonnes « nombre d'inscriptions » correspondent à celles du paramètre 1a, trois ans auparavant. De cette façon, il est possible de comparer clairement le nombre d'inscriptions au début du programme de bachelier professionnalisant et le nombre de diplômés à la fin du programme de bachelier professionnalisant.
- En Communauté flamande, les chiffres du nombre de diplômés de nationalité belge sont indiqués en rouge, tandis que le nombre de diplômés de nationalité non belge est indiqué en orange. En Communauté française, les chiffres du nombre de diplômés de nationalité belge sont en bleu et ceux du nombre de diplômés de nationalité non belge sont en vert. Les chiffres disponibles sont affichés dans des tons foncés. Les chiffres projetés sont affichés dans des tons de couleur claire.

Par	amètre 1b :	Taux de di	plomation	n des étudia	nts du pro	gramme ba	achelier pro	fessionnalis	ant - Com	munauté fl	amande
		BE			N-BE			Total			
Dipl. BA	Nbre d'inscript.	Taux de dipl.	Nbre dipl.	Nbre d'inscript.	Taux de dipl.	Nbre dipl.	Nbre d'inscript.	Taux de dipl.	Nbre dipl.	•	entation hique
2014	526	0,59	309	10	0,30	3	536	0,58	312		1
2015	415	0,83	345	10	0,50	5	425	0,82	350		7 7 7 7
2016	444	0,68	301	5	1,00	5	449	0,68	306	V 1	
2017	506	0,59	299	15	0,20	3	521	0,58	302		1 7 7 7
2018	524	0,60	317	8	0,88	7	532	0,61	324		7 7 7 7
2019	485	0,68	331	7	0,29	2	492	0,68	333		
2020	526	0,63	332	11	0,18	2	537	0,62	334	V 1	1 7 7 7
2021	412	0,64	263	11	0,64	7	423	0,64	270	V 78	
2022	463	0,64	296	6	0,64	4	469	0,64	300	V 78	1 7 7 1
2023	467	0,64	299	9	0,64	6	476	0,64	305		
2024	467	0,64	299	9	0,64	6	476	0,64	305	V 78	
2029	467	0,64	299	9	0,64	6	476	0,64	305	V 78	1 7 7 1
2034	467	0,64	299	9	0,64	6	476	0,64	305	V 78	1 7 7 1
2039	467	0,64	299	9	0,64	6	476	0,64	305		1 7 7
2044	467	0,64	299	9	0,64	6	476	0,64	305		

Pai	ramètre 1b	: Taux de d	iplomatio	n des étudia	nts du pro	gramme b	achelier pro	fessionnali	sant - Com	munauté française
		BE		•	N-BE		•	Total		
Dipl. BA	Nbre d'inscript.	Taux de dipl.	Nbre dipl.	Nbre d'inscript.	Taux de dipl.	Nbre dipl.	Nbre d'inscript.	Taux de dipl.	Nbre dipl.	Représentation graphique
2014	400	0,41	162	716	0,65	467	1.116	0,56	629	
2015	320	0,47	149	758	0,72	542	1.078	0,64	691	
2016	444	0,38	170	463	0,80	370	907	0,60	540	
2017	454	0,33	149	277	0,98	271	731	0,57	420	
2018	478	0,47	223	228	0,88	201	706	0,60	424	
2019	484	0,36	176	229	0,88	201	713	0,53	377	
2020	478	0,45	215	232	0,83	193	710	0,57	408	
2021	413	0,43	176	223	0,86	193	636	0,58	369	
2022	428	0,43	183	208	0,86	180	636	0,57	363	
2023	440	0,43	188	221	0,86	191	661	0,57	379	
2024	440	0,43	188	221	0,86	191	661	0,57	379	
2029	440	0,43	188	221	0,86	191	661	0,57	379	
2034	440	0,43	188	221	0,86	191	661	0,57	379	
2039	440	0,43	188	221	0,86	191	661	0,57	379	
2044	440	0,43	188	221	0,86	191	661	0,57	379	

PARAMÈTRE 2a: Nombre de premières inscriptions en bachelier académique (Academic bachelor – number of new inscriptions)

DESCRIPTION:

Il s'agit du nombre d'étudiants qui s'inscrivent pour la première fois au programme de bachelier académique (débutants dans le trajet).

SOURCES:

<u>Com. fl. :</u> AHOVOKS – Agentschap voor Hoger Onderwijs, Volwassenenonderwijs, Kwalificaties & Studietoelagen (Vlaamse overheid)

<u>Com. fr. :</u> CFWB – Direction générale de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement tout au long de la vie et de la Recherche scientifique

<u>CRef</u> – Conseil des Recteurs (le CREF réunit les recteurs des institutions universitaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles)

MÉTHODE DE PROJECTION:

En Communauté flamande, le nombre de premières inscriptions à partir de 2020 est calculé sur base du nombre moyen de premières inscriptions observées dans le programme de bachelier académique pour les trois dernières années académiques connues (2017, 2018 et 2019).

En Communauté française, le nombre de premières inscriptions a augmenté systématiquement de 2014 à 2019. Afin de prendre compte cette tendance à la hausse et par conséquent d'éviter une éventuelle sous-estimation, le nombre observé de premières inscriptions dans le programme de bachelier académique pour l'année 2019 est repris pour les années futures.

La méthodologie utilisée pour chaque communauté est appliquée séparément selon la nationalité (BE/N-BE).

- Un débutant dans un trajet est une personne qui s'inscrit pour la première fois à un programme d'enseignement supérieur. Le lieu d'inscription n'est pas pris en compte. Cela signifie que les étudiants qui restent dans le même programme d'études mais changent d'établissement ne sont pas des débutants. En outre, un débutant peut commencer en deuxième ou troisième année de bachelier s'il est autorisé à le faire (par exemple par le biais d'exemptions).
- En Communauté flamande, les chiffres relatifs aux personnes de nationalité belge sont indiqués en rouge et ceux relatifs aux personnes de nationalité non belge sont indiqué en orange. En Communauté française, les chiffres relatifs aux personnes de nationalité belge sont indiqués en bleu et ceux relatifs aux personnes de nationalité non belge sont indiqués en vert. Les chiffres disponibles sont affichés dans des tons foncés. Les chiffres projetés sont affichés dans des tons de couleur claire.

	Comm	unauté fla	mande	Comm	nunauté fra	ınçaise			Repré	sentatio	n graph	ique		
Année d'inscript.	ВЕ	N-BE	Total	BE	N-BE	Total	Comr	nunauté	flaman	de	Con	าmunaเ	uté frança	aise
2014	177	3	180	133	61	194				- 61				-47
2015	180	3	183	129	70	199								- 15
2016	151	2	153	149	70	219				16			- 4	
2017	173	3	176	143	80	223				- 6			. 7	
2018	170	2	172	149	83	232				- 6				
2019	159	3	162	179	78	257		1 7	1	16				
2020	167	3	170	179	78	257		I v				1		
2021	167	3	170	179	78	257		I v				1		
2022	167	3	170	179	78	257		1 .				1		
2023	167	3	170	179	78	257		I v				1		
2024	167	3	170	179	78	257		1 ×				1		
2029	167	3	170	179	78	257		1				1		
2034	167	3	170	179	78	257		t v						
2039	167	3	170	179	78	257		I v				1		
2044	167	3	170	179	78	257		1						
								100	200			100	200	

PARAMÈTRE 2b: Taux de diplomation des étudiants du programme bachelier académique (Academic bachelor - graduation rate)

DESCRIPTION:

Il s'agit du nombre de diplômés en bachelier académique par rapport au nombre d'étudiants qui se sont inscrits pour la première fois au programme de bachelier académique trois ans plus tôt (= durée du trajet bachelier académique). Ce taux de diplomation est appliqué aux nombres de premières inscriptions observées et projetées dans le programme de bachelier académique (voir paramètre 2a) afin d'obtenir le nombre attendu de nouveaux diplômés du programme de bachelier académique.

SOURCES:

Com. fl. : AHOVOKS – Agentschap voor Hoger Onderwijs, Volwassenenonderwijs, Kwalificaties & Studietoelagen (Vlaamse overheid)

Com. fr. : CFWB – Direction générale de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement tout au long de la vie et de la Recherche scientifique

CRef – Conseil des Recteurs (le CREF réunit les recteurs des institutions universitaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles)

MÉTHODE DE PROJECTION:

Nous calculons un taux de diplomation moyen sur la base des **trois dernières années académiques connues**. Ce calcul est effectué de manière distincte pour chaque communauté et nationalité (BE/N-BE).

En Communauté flamande, les taux de diplomation connus varient fortement pour les non belges en raison de leur faible nombre. Pour cette raison, il a été décidé d'appliquer le taux de diplomation projeté pour les belges aux non belges.

- Les tableaux présentent les résultats en fonction de « l'année du diplôme » du programme de bachelier académique. Il est important de noter que les colonnes « nombre d'inscriptions » correspondent à celles du paramètre 2a, trois ans auparavant. De cette façon, il est possible de comparer clairement le nombre d'inscriptions au début du programme de bachelier académique et le nombre de diplômés à la fin du programme de bachelier académique.
- En Communauté flamande, les chiffres du nombre de diplômés de nationalité belge sont indiqués en rouge, tandis que le nombre de diplômés de nationalité non belge est indiqué en orange. En Communauté française, les chiffres du nombre de diplômés de nationalité belge sont en bleu et ceux du nombre de diplômés de nationalité non belge sont en vert. Les chiffres disponibles sont affichés dans des tons foncés. Les chiffres projetés sont affichés dans des tons de couleur claire.

Dipl. Nbre BA d'inscri 2014 182 2015 169 2016 194 2017 177 2018 180 2019 151		Nbre	Nbre	N-BE			Total		
BA d'inscri 2014 182 2015 169 2016 194 2017 177 2018 180	pt. dipl.	Nbre	Nhro						
2015 169 2016 194 2017 177 2018 180	0,66	dipl.	d'inscript.	Taux de dipl.	Nbre dipl.	Nbre d'inscript.	Taux de dipl.	Nbre dipl.	Représentation graphique
2016 194 2017 177 2018 180		120	5	0,80	4	187	0,66	124	
2017 177 2018 180	0,76	128	5	0,20	1	174	0,74	129	
2018 180	0,66	128	6	0,33	2	200	0,65	130	
	0,63	111	3	0,00	0	180	0,62	111	
2019 151	0,69	125	3	0,67	2	183	0,69	127	
	0,78	118	2	0,00	0	153	0,77	118	
2020 173	0,66	114	3	0,00	0	176	0,65	114	
2021 170	0,71	121	2	0,71	1	172	0,71	122	2 2 2 5 4 4 5
2022 159	0,71	113	3	0,71	2	162	0,71	115	
2023 167	0,71	119	3	0,71	2	170	0,71	121	
2024 167	0,71	119	3	0,71	2	170	0,71	121	2 2 2 5 4 4 5
2029 167	0,71	119	3	0,71	2	170	0,71	121	
2034 167	0,71	119	3	0,71	2	170	0,71	121	
2039 167	0,71	119	3	0,71	2	170	0,71	121	
2044 167	٠,. ـ								

	Paramètre :	2b : Taux d	e diploma	tion des étu	diants du p	rogramm	e bachelier	académique	e - Commu	ınauté française
		BE			N-BE			Total		
Dipl. BA	Nbre d'inscript.	Taux de dipl.	Nbre dipl.	Nbre d'inscript.	Taux de dipl.	Nbre dipl.	Nbre d'inscript.	Taux de dipl.	Nbre dipl.	Représentation graphique
2014	114	0,50	57	57	0,75	43	171	0,58	100	
2015	158	0,41	64	58	0,64	37	216	0,47	101	
2016	112	0,54	60	71	0,51	36	183	0,52	96	
2017	133	0,65	86	61	0,80	49	194	0,70	135	
2018	129	0,60	77	70	0,64	45	199	0,61	122	
2019	149	0,58	86	70	0,73	51	219	0,63	137	
2020	143	0,60	86	80	0,71	57	223	0,64	143	
2021	149	0,59	88	83	0,69	58	232	0,63	146	
2022	179	0,59	106	78	0,69	54	257	0,62	160	
2023	179	0,59	106	78	0,69	54	257	0,62	160	
2024	179	0,59	106	78	0,69	54	257	0,62	160	
2029	179	0,59	106	78	0,69	54	257	0,62	160	
2034	179	0,59	106	78	0,69	54	257	0,62	160	
2039	179	0,59	106	78	0,69	54	257	0,62	160	
2044	179	0,59	106	78	0,69	54	257	0,62	160	
	•			•			•			50 100 150

PARAMÈTRE 3a: Taux d'inscription des diplômés en bachelier académique dans le programme de master (Master – inscription rate)

DESCRIPTION:

Il s'agit du nombre d'étudiants qui s'inscrivent pour la première fois au programme de master par rapport au nombre de diplômés en bachelier académique de la même année (année académique précédente). Nous appliquons ce taux d'inscription au nombre de diplômés observés du paramètre 2b afin d'obtenir le nombre de nouvelles inscriptions attendues en master.

SOURCES:

Com. fl.: AHOVOKS – Agentschap voor Hoger Onderwijs, Volwassenenonderwijs, Kwalificaties & Studietoelagen (Vlaamse overheid)
Com. fr.: CFWB – Direction générale de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement tout au long de la vie et de la Recherche scientifique
CRef – Conseil des Recteurs (le CREF réunit les recteurs des institutions universitaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles)

MÉTHODE DE PROJECTION:

Nous calculons un taux d'inscription moyen sur base des trois dernières années académiques connues.

Ce calcul est effectué séparément pour chaque communauté et nationalité (BE/N-BE).

En Communauté flamande, les taux d'inscription connus varient fortement pour les non belges en raison de leur faible nombre. Pour cette raison, il a été décidé d'appliquer le taux d'inscription projeté pour les belges aux non belges.

- Les tableaux présentent les résultats en fonction de « l'année d'inscription » au programme de master. Il est important de noter que les colonnes « nombre de diplômés » du programme de bachelier académique correspondent à celles du paramètre 2b de la même année (année académique précédente). De cette façon, il est possible de comparer clairement le nombre de diplômés à la fin du programme de bachelier académique et le nombre de nouvelles inscriptions au début du programme de master.
- En Communauté française, les taux d'inscription observés et projetés dans le programme de master sont élevés (>1). Un certain nombre d'étudiants titulaires d'un diplôme du programme de bachelier professionnalisant poursuivent leurs études en vue d'obtenir un master. On estime qu'en Communauté française, une moyenne de 16% des étudiants nouvellement inscrits en master sont titulaires d'un diplôme du programme de bachelier professionnalisant. Ce phénomène est absent ou peu présent en Communauté flamande. En outre, certains étudiants étrangers peuvent, sur la base de leur(s) diplôme(s), entrer directement dans le programme de master. Cela explique le taux d'inscription élevé dans le programme de master, car ce taux ne prend en compte que les étudiants qui passent du programme de bachelier académique au programme de master. Toutefois, cela ne pose pas de problème puisqu'il n'y a pas de suivi des individus, mais les données sont examinées au niveau du groupe.
- En Communauté flamande, les chiffres sur le nombre d'étudiants nouvellement inscrits avec la nationalité belge sont indiqués en rouge tandis que les chiffres sur le nombre d'étudiants nouvellement inscrits avec la nationalité non belge sont en orange. En Communauté française, les chiffres sur le nombre d'étudiants nouvellement inscrits avec la nationalité belge sont en bleu et ceux sur le nombre d'étudiants nouvellement inscrits avec la nationalité non belge sont en vert. Les chiffres disponibles sont affichés dans des tons foncés. Les chiffres projetés sont affichés dans des tons de couleur claire.

		BE			N-BE			Total			
	Bachelier	Ma	ster	Bachelier	Ma	ster	Bachelier	Ma	ster		
Inscript. master	Nbre dipl.	Taux d'inscript.	Nbre d'inscript.	Nbre dipl.	Taux d'inscript.	Nbre d'inscript.	Nbre dipl.	Taux d'inscript.	Nbre d'inscript.		entation hique
2014	120	1,08	130	4	0,50	2	124	1,06	132		
2015	128	1,11	142	1	2,00	2	129	1,12	144	3 1	
2016	128	1,04	133	2	0,50	1	130	1,03	134	3 1	
2017	111	1,19	132	0	0,00	0	111	1,19	132		
2018	125	0,91	114	2	1,00	2	127	0,91	116	3 1	
2019	118	0,98	116	0	0,00	1	118	0,99	117	3 0	. / . 1
2020	114	1,03	117	0	1,03	0	114	1,03	117		
2021	121	1,03	124	1	1,03	1	122	1,02	125		
2022	113	1,03	116	2	1,03	2	115	1,03	118		
2023	119	1,03	122	2	1,03	2	121	1,02	124		
2024	119	1,03	122	2	1,03	2	121	1,02	124		
2029	119	1,03	122	2	1,03	2	121	1,02	124		
2034	119	1,03	122	2	1,03	2	121	1,02	124		
2039	119	1,03	122	2	1,03	2	121	1,02	124		
2044	119	1,03	122	2	1,03	2	121	1,02	124		

Paramèt	tre 3a : Tau	x d'inscript	ion des dipl	ômés en ba	achelier aca	démique d	ans le prog	ramme de	master - Cor	nmunauté française
		BE			N-BE			Total		
	Bachelier	Ma	ster	Bachelier	Ma	ster	Bachelier	Ma	ster	
Inscript. master	Nbre dipl.	Taux d'inscript.	Nbre d'inscript.	Nbre dipl.	Taux d'inscript.	Nbre d'inscript.	Nbre dipl.	Taux d'inscript.	Nbre d'inscript.	Représentation graphique
2014	57	1,35	77	43	1,67	72	100	1,49	149	
2015	64	1,69	108	37	2,51	93	101	1,99	201	
2016	60	1,87	112	36	2,78	100	96	2,21	212	
2017	86	1,49	128	49	2,04	100	135	1,69	228	
2018	77	2,16	166	45	2,20	99	122	2,17	265	
2019	86	1,95	168	51	2,37	121	137	2,11	289	
2020	86	1,87	160	57	2,20	126	143	2,00	286	
2021	88	1,87	165	58	2,20	127	146	2,00	292	
2022	106	1,87	198	54	2,20	119	160	1,98	317	
2023	106	1,87	198	54	2,20	119	160	1,98	317	
2024	106	1,87	198	54	2,20	119	160	1,98	317	
2029	106	1,87	198	54	2,20	119	160	1,98	317	
2034	106	1,87	198	54	2,20	119	160	1,98	317	
2039	106	1,87	198	54	2,20	119	160	1,98	317	
2044	106	1,87	198	54	2,20	119	160	1,98	317	

PARAMÈTRE 3b: Taux de diplomation des étudiants du programme master (Master - graduation rate)

DESCRIPTION:

Il s'agit du nombre de diplômés en master par rapport au nombre d'étudiants qui se sont inscrits pour la première fois au programme de master deux ans auparavant (= durée prévue de la formation). Ce taux de diplomation est appliqué au nombre de nouvelles inscriptions observées et projetées dans le programme de master (voir paramètre 3a) afin d'obtenir le nombre attendu de nouveaux diplômés du programme de master.

SOURCES:

<u>Com. fl. :</u> AHOVOKS – Agentschap voor Hoger Onderwijs, Volwassenenonderwijs, Kwalificaties & Studietoelagen (Vlaamse overheid)

<u>Com. fr. :</u> CFWB – Direction générale de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement tout au long de la vie et de la Recherche scientifique

CRef – Conseil des Recteurs (le CREF réunit les recteurs des institutions universitaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles)

MÉTHODE DE PROJECTION:

Un taux de diplomation de 1 a été fixé pour déterminer le nombre attendu de nouveaux diplômés du programme master en Communauté flamande. En Communauté française, un taux de diplomation moyen est calculé sur la base des trois dernières années académiques connues. Ce calcul est effectué de manière distincte selon la nationalité (BE/N-BE).

- La durée du programme de master en Communauté flamande est passée d'un an (60 crédits) à deux ans (120 crédits) au cours de l'année académique 2018-2019. Cela a eu pour conséquence que peu d'étudiants ont obtenu leur diplôme en 2019 et a également un effet sur le nombre de diplômés en 2020. Le taux de diplomation observé pour ces années académiques est également beaucoup plus faible que les années précédentes et n'a donc pas été pris en compte lors de la détermination du taux de diplomation projeté. Il a été décidé d'utiliser un taux de diplomation de 1 en Communauté flamande à partir de 2021.
- Les tableaux présentent les résultats en fonction de « l'année du diplôme » du programme de master. Il est important de noter que les colonnes « nombre d'inscriptions » correspondent à celles du paramètre 3a, deux ans auparavant. De cette façon, il est possible de comparer clairement le nombre d'inscriptions au début du programme de master et le nombre de diplômés à la fin du programme de master.
- En Communauté flamande, les chiffres sur le nombre de diplômés de nationalité belge sont indiqués en rouge tandis que les chiffres sur le nombre de diplômés de nationalité non belge sont indiqués en orange. En Communauté française, les chiffres sur le nombre de diplômés de nationalité belge sont en bleu et ceux sur le nombre de diplômés de nationalité non belge sont en vert. Les chiffres disponibles sont affichés dans des tons foncés. Les chiffres projetés sont affichés dans des tons de couleur claire.

	Par	amètre 3b	: Taux de d	diplomation	des étudia	nts du pro	gramme ma	ster - Comn	nunauté fla	amande
		BE			N-BE			Total		
Dipl. MA	Nbre d'inscript.	Taux de dipl.	Nbre dipl.	Nbre d'inscript.	Taux de dipl.	Nbre dipl.	Nbre d'inscript.	Taux de dipl.	Nbre dipl.	Représentation graphique
2014	134	1,10	148	6	0,17	1	140	1,06	149	
2015	145	0,91	132	1	4,00	4	146	0,93	136	
2016	130	1,13	147	2	0,50	1	132	1,12	148	
2017	142	1,03	146	2	1,00	2	144	1,03	148	
2018	133	1,02	135	1	1,00	1	134	1,01	136	
2019	132	0,38	50	0	0,00	0	132	0,38	50	
2020	114	0,84	96	2	0,50	1	116	0,84	97	
2021	116	1,00	116	1	1,00	1	117	1,00	117	
2022	117	1,00	117	0	1,00	0	117	1,00	117	
2023	124	1,00	124	1	1,00	1	125	1,00	125	
2024	116	1,00	116	2	1,00	2	118	1,00	118	
2029	122	1,00	122	2	1,00	2	124	1,00	124	
2034	122	1,00	122	2	1,00	2	124	1,00	124	
2039	122	1,00	122	2	1,00	2	124	1,00	124	
2044	122	1,00	122	2	1,00	2	124	1,00	124	

	Pa	ramètre 3b	: Taux de	diplomation	des étudia	nts du pro	gramme ma	ster - Comr	nunauté fr	ançaise
	•	BE		•	N-BE		•	Total		
Dipl. MA	Nbre d'inscript.	Taux de dipl.	Nbre dipl.	Nbre d'inscript.	Taux de dipl.	Nbre dipl.	Nbre d'inscript.	Taux de dipl.	Nbre dipl.	Représentation graphique
2014	60	0,92	55	89	0,84	75	149	0,87	130	
2015	71	0,79	56	82	0,87	71	153	0,83	127	
2016	77	0,92	71	72	0,92	66	149	0,92	137	
2017	108	0,70	76	93	0,62	58	201	0,67	134	
2018	112	0,70	78	100	0,65	65	212	0,67	143	
2019	128	0,70	90	100	0,66	66	228	0,68	156	
2020	166	0,66	109	99	0,67	66	265	0,66	175	
2021	168	0,69	115	121	0,66	80	289	0,67	195	
2022	160	0,69	110	126	0,66	83	286	0,67	193	
2023	165	0,69	113	127	0,66	84	292	0,67	197	
2024	198	0,69	135	119	0,66	79	317	0,68	214	
2029	198	0,69	135	119	0,66	79	317	0,68	214	
2034	198	0,69	135	119	0,66	79	317	0,68	214	
2039	198	0,69	135	119	0,66	79	317	0,68	214	
2044	198	0,69	135	119	0,66	79	317	0,68	214	
	•			•			•			50 100 150 200

PARAMÈTRE 4 : Nombre de diplômés selon le niveau du diplôme en Belgique (Total number of graduates)

DESCRIPTION:

Il s'agit du nombre total de diplômés en Belgique suite aux deux cursus possibles de la formation des logopèdes. Un ajustement a été appliqué pour la Communauté française afin d'éviter de comptabiliser deux fois les étudiants qui suivent un programme de master après avoir validé le programme de bachelier professionnalisant.

SOURCES:

<u>Com. fl. :</u> AHOVOKS – Agentschap voor Hoger Onderwijs, Volwassenenonderwijs, Kwalificaties & Studietoelagen (Vlaamse overheid) <u>Com. fr. :</u> ARES – Académie de Recherche et D'enseignement Supérieur (Statistiques)

CFWB – Direction générale de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement tout au long de la vie et de la Recherche scientifique CRef – Conseil des Recteurs (le CREF réunit les recteurs des institutions universitaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles)

MÉTHODE DE PROJECTION:

Dans cette étape, le nombre de diplômés du programme de bachelier professionnalisant et le nombre de diplômés du programme de master sont présentés selon la communauté, l'année de diplomation et la nationalité. Le nombre total de diplômés est égal à la somme du nombre de diplômés du programme de bachelier professionnalisant et du nombre de diplômés du programme de master, en tenant compte des étudiants qui, après le programme de bachelier professionnalisant, suivent un programme de master. C'est le cas en Communauté française où l'on estime qu'en moyenne 16% des étudiants nouvellement inscrits en master sont titulaires d'une diplôme de bachelier professionnalisant. Par conséquent, une proportion de diplômés est présente à la fois au niveau des diplômés du programme de bachelier professionnalisant et au niveau des diplômés du programme de master deux ans plus tard. Pour éviter un double comptage, il a donc été décidé d'appliquer une correction au nombre total de diplômés en Communauté française comme suit :

Nombre total de diplômés : N total ajusté ≈ N dipl. bach. prof. + N dipl. master - [16% x N nouveaux inscrits master*]

Exemple: Nombre total de diplômés en 2020: 537 = 408 + 175 - [16% x 286*]

* Les données sur le nombre d'étudiants nouvellement inscrits au programme de master se trouvent dans le paramètre 3a

- Les tableaux montrent les résultats en fonction de « l'année de diplomation » du programme de bachelier professionnalisant et du programme de master. Il est important de noter que, pour l'ajustement apporté en Communauté française, l'année d'inscription du programme de master dans la correction en Communauté française correspond à l'année de diplomation du programme de bachelier professionnalisant (même génération).
- La durée du programme de master en Communauté flamande est passée d'un an (60 crédits) à deux ans (120 crédits) au cours de l'année académique 2018-2019. Cela a eu pour conséquence que peu d'étudiants ont obtenu leur diplôme en 2019 et a également un effet sur le nombre de diplômés en 2020. Par conséquent, le nombre de diplômés projeté du programme de master n'est pas basé sur le taux de diplomation des années concernées (voir paramètre 3b).
- En Communauté flamande, les chiffres sur le nombre de diplômés du programme de bachelier professionnalisant sont indiqués en rouge tandis que les chiffres sur le nombre de diplômés du programme de master sont indiqués en orange. En Communauté française, les chiffres sur le nombre de diplômés du programme de bachelier professionnalisant sont en bleu et ceux sur le nombre de diplômés du programme de master sont en vert. Les chiffres disponibles sont affichés dans des tons foncés. Les chiffres projetés sont affichés dans des tons de couleur claire.

	Para	amètre 4 : N	lombre de	diplômés s	elon le nive	au du dipl	ôme en Be	lgique - Cor	nmunauté	flamande	
	Bachelie	r profession	nnalisant	Mas	ter académ	ique		Total			
Dipl.	BE	N-BE	Total	BE	N-BE	Total	BE	N-BE	Total	Représei graph	
2014	309	3	312	148	1	149	457	4	461	V 1 12	
2015	345	5	350	132	4	136	477	9	486	V 1 10 5	
2016	301	5	306	147	1	148	448	6	454	V 1 8 6	
2017	299	3	302	146	2	148	445	5	450	V 1 12 6	
2018	317	7	324	135	1	136	452	8	460	V 1 V	
2019	331	2	333	50	0	50	381	2	383	V 9 V	
2020	332	2	334	96	1	97	428	3	431	V 1 12 5	
2021	263	7	270	116	1	117	379	8	387	7 1 E	
2022	296	4	300	117	0	117	413	4	417		
2023	299	6	305	124	1	125	423	7	430		
2024	299	6	305	116	2	118	415	8	423		1 F 7 T
2029	299	6	305	122	2	124	421	8	429	7 1 F	7 F 7 T
2034	299	6	305	122	2	124	421	8	429		
2039	299	6	305	122	2	124	421	8	429		
2044	299	6	305	122	2	124	421	8	429		7 6 V T

	Para	amètre 4 : N	lombre de	diplômés s	selon le nive	au du dipl	ôme en Be	lgique - Cor	nmunauté	française
	Bachelie	r professior	nalisant	Mas	ter académ	ique		Total ajusté		
Dipl.	ВЕ	N-BE	Total	BE	N-BE	Total	BE	N-BE	Total	Représentation graphique
2014	162	467	629	55	75	130	205	530	735	
2015	149	542	691	56	71	127	188	598	786	
2016	170	370	540	71	66	137	223	420	643	
2017	149	271	420	76	58	134	205	313	518	
2018	223	201	424	78	65	143	274	250	524	
2019	176	201	377	90	66	156	239	248	487	
2020	215	193	408	109	66	175	298	239	537	
2021	176	193	369	115	80	195	265	252	517	
2022	183	180	363	110	83	193	261	244	505	
2023	188	191	379	113	84	197	269	256	525	
2024	188	191	379	135	79	214	291	251	542	
2029	188	191	379	135	79	214	291	251	542	
2034	188	191	379	135	79	214	291	251	542	
2039	188	191	379	135	79	214	291	251	542	
2044	188	191	379	135	79	214	291	251	542	
										200 400 600 80

PARAMÈTRE 5 : Taux d'enregistrement des personnes ayant un diplôme belge (Registration rate)

DESCRIPTION:

Il s'agit du nombre de personnes enregistrées dans le cadastre fédéral du SPF SPSCAE par rapport au nombre total de diplômés de la même année. Ce taux d'enregistrement est appliqué au nombre de diplômés du quatrième paramètre afin d'obtenir le nombre attendu de logopèdes nouvellement enregistrés au niveau du SPF SPSCAE avec un diplôme belge. Le taux est calculé séparément pour chaque communauté.

SOURCES:

SPF SPSCAE: Banque fédérale de données des professionnels des soins de santé (Cadastre)

Com. fl.: AHOVOKS – Agentschap voor Hoger Onderwijs, Volwassenenonderwijs, Kwalificaties & Studietoelagen (Vlaamse overheid)

Com. fr.: ARES – Académie de Recherche et D'enseignement Supérieur (Statistiques)

CFWB – Direction générale de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement tout au long de la vie et de la Recherche scientifique

CRef – Conseil des Recteurs (le CREF réunit les recteurs des institutions universitaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles)

MÉTHODE DE PROJECTION:

Le taux d'enregistrement projeté est fixé à 100 % pour les deux communautés.

- Le tableau présente les résultats en fonction de « l'année d'enregistrement ». Il est important de noter que les chiffres dans les colonnes « Nombre de diplômés » de ce tableau correspondent à celles de la colonne « Total (ajusté) Total » du paramètre 4 de la même année.
- Pour 2021 en Communauté flamande et pour 2020 et 2021 en Communauté française, les données relatives au nombre de personnes enregistrées sont disponibles auprès du cadastre fédéral du SPF SPSCAE, alors que les données relatives à l'enseignement ne sont pas ou que partiellement disponibles. Pour ces années, le taux d'enregistrement présente le rapport réel entre le nombre observé d'enregistrement et le nombre projeté de diplômés (taux d'enregistrement indiqué en italique).
- A partir de 2022, un taux d'enregistrement de 100% est prévu car la procédure de reconnaissance et d'octroi de visa est automatisée et les personnes sont censées être automatiquement enregistrées dans le cadastre fédéral du SPF SPSCAE après l'obtention de leur diplôme en Belgique.
- Les chiffres relatifs au nombre de personnes enregistrées sont indiqués en rouge pour la Communauté flamande et en bleu pour la Communauté française. Les chiffres disponibles sont indiqués en tons foncés. Les chiffres projetés sont indiqués en tons clairs.

			Paramèti	e 5 : Taux	d'enregistre	ment des p	ersonnes ayar	nt un di	plôme belge			
	Comn	nunauté fla	mande	Comr	nunauté fra	nçaise		R	eprésentation	on graphique		
Année enreg.	Nbr dipl.	Taux enreg.	Nbre enreg.	Nbr dipl.	Taux enreg.	Nbre enreg.	Commun	auté fla	mande	Commun	auté fra	nçaise
2014	461	1,30	597	735	0,87	637						
2015	486	0,72	350	786	0,67	527	- T/2 2					
2016	454	0,73	331	643	0,89	574	- TO 2					
2017	450	0,70	316	518	0,73	378	- T	V				. 1
2018	460	0,86	397	524	0,83	434			. /			
2019	383	0,81	312	487	0,76	370		V				
2020	431	0,76	326	537	0,84	451						
2021	387	0,87	336	517	0,88	455						
2022	417	1,00	417	505	1,00	505						
2023	430	1,00	430	525	1,00	525						
2024	423	1,00	423	542	1,00	542						
2029	429	1,00	429	542	1,00	542						
2034	429	1,00	429	542	1,00	542						
2039	429	1,00	429	542	1,00	542						
2044	429	1,00	429	542	1,00	542						
							200	400	600	200	400	600

PARAMÈTRE 6: Répartition du nouvel influx de professionnels enregistrés par nationalité (Nationality repartition)

DESCRIPTION:

Le nouvel influx de professionnels enregistrés dans le cadastre est réparti par nationalité (belge/non-belge), et ce en fonction du nombre d'enregistrés définis dans le paramètre 5.

SOURCE:

Banque fédérale de données des professionnels des soins de santé (Cadastre) – SPF SPSCAE

METHODE DE PROJECTION:

Nous calculons le pourcentage de non-belges basé sur la moyenne des trois années académiques connues les plus récentes. En appliquant le pourcentage observé de non-belges (% N-BE) au nombre d'enregistrés (Total enreg.), nous pouvons dénombrer le nombre de belges et de non-belges.

- A noter que ce paramètre ne concerne que le nouvel influx de logopèdes disposant d'un diplôme belge. L'influx supplémentaire de logopèdes titulaires d'un diplôme étranger est indiqué dans le paramètre suivant.
- Les colonnes « Total enreg. » correspondent à celles du paramètre 5 de la même année.
- Les codes couleur suivants sont utilisés: le nombre de belges enregistrés avec un diplôme belge en Communauté flamande (rouge), le nombre de non belges enregistrés avec un diplôme belge en Communauté flamande (orange), le nombre de belges enregistrés avec un diplôme belge en Communauté française (bleu) et le nombre de non belges enregistrés avec un diplôme belge en Communauté française (vert). Les chiffres disponibles sont affichés en tons foncés. Les chiffres projetés sont indiqués en tons clairs.

			Param	ètre 6 : R	épartition du nouvel influx de p	rofession	nels enr	egistrés	par natio	nalité
			Con	nmunaut	é flamande			Con	nmunaut	é française
	Total enreg.	% N-BE	Nbre BE	Nbre N-BE	Représentation graphique	Total enreg.	% N-BE	Nbre BE	Nbre N-BE	Représentation graphique
2014	597	0,84	592	5		637	32,03	433	204	
2015	350	1,71	344	6		527	54,27	241	286	
2016	331	1,21	327	4		574	54,01	264	310	
2017	316	0,63	314	2		378	44,18	211	167	
2018	397	1,51	391	6		434	32,95	291	143	
2019	312	0,64	310	2		370	29,19	262	108	
2020	326	0,31	325	1		451	33,92	298	153	
2021	336	1,19	332	4		455	35,82	292	163	
2022	417	0,71	414	3		505	32,98	338	167	
2023	430	0,71	427	3		525	32,98	352	173	
2024	423	0,71	420	3		542	32,98	363	179	
2029	429	0,71	426	3		542	32,98	363	179	
2034	429	0,71	426	3		542	32,98	363	179	
2039	429	0,71	426	3		542	32,98	363	179	
2044	429	0,71	426	3		542	32,98	363	179	
					200 400 600					200 400 600

PARAMÈTRE 7: Influx supplémentaire de professionnels formés à l'étranger (Inflow professionals N-BE dipl.)

DESCRIPTION:

Outre le nouveau flux entrant de logopèdes formés en Belgique et enregistrés dans le cadastre fédéral du SPF SPSCAE, il y a un flux entrant de logopèdes de nationalité belge ou d'une autre nationalité qui sont titulaires d'un diplôme étranger (**Dipl. N-BE**). Ce flux entrant supplémentaire est ajouté aux logopèdes nouvellement enregistrés titulaires d'un diplôme belge, ce qui donne l'influx total « Licensed to Practice » (LTP).

SOURCE:

Banque fédérale de données des professionnels des soins de santé (Cadastre) - SPF SPSCAE

MÉTHODE DE PROJECTION :

Nous calculons un flux entrant moyen de logopèdes ayant un diplôme étranger sur la base **des trois dernières années connues**, en fonction de la nationalité (BE/N-BE).

- La colonne « Nbre enreg. » dans le tableau englobe tous les logopèdes enregistrés dans le cadastre et qui ont obtenu un visa en Belgique et correspond à la colonne « Nombre d'enregistrés » du paramètre 5 de la même année.
- Les logopèdes comptabilisés dans ce tableau sont appelées « Licensed to Practice » (LTP). Cela signifie que les personnes sont autorisées à exercer la profession de logopède en Belgique.
- Les codes de couleur suivants sont utilisés : le nombre d'enregistrés avec un diplôme belge en Communauté flamande (rouge), le nombre d'enregistrés avec un diplôme non belge en Communauté flamande (orange), le nombre d'enregistrés avec un diplôme belge en Communauté française (bleu) et le nombre d'enregistrés avec un diplôme non belge en Communauté française (vert). Les chiffres disponibles sont affichés en tons foncés. Les chiffres projetés sont indiqués en tons clairs.

		Par	amètr	e 7 : Influ	x supplémentaire de p	rofession	nels fo	ormés a	à l'étrang	ger
			Comm	unauté fl	amande		(Comm	unauté fi	rançaise
	Dipl. BE	Dipl	N-BE	Total		Dipl. BE	Dipl.	N-BE	Total	
Année enreg.	Nbre enreg.	BE	N-BE	LTP	Représentation graphique	Nbre enreg.	BE	N-BE	LTP	Représentation graphique
2014	597	0	2	599		637	0	9	646	V 4 V 5 V 7
2015	350	0	4	354		527	0	6	533	Y 1 7 Y Y
2016	331	0	9	340		574	0	6	580	V 4 V F V V
2017	316	0	4	320		378	0	2	380	
2018	397	1	3	401		434	0	1	435	V 4 V F V 1
2019	312	1	0	313		370	0	3	373	V 9 7 7 1
2020	326	1	1	328		451	3	3	457	
2021	336	1	1	338		455	2	5	462	V 4 V F 7 1
2022	417	1	1	419		505	1	4	510	
2023	430	1	1	432	2 1 22 1	525	1	4	530	
2024	423	1	1	425		542	1	4	547	V W V V V
2029	429	1	1	431		542	1	4	547	
2034	429	1	1	431		542	1	4	547	
2039	429	1	1	431		542	1	4	547	V 0 V 1 V 1
2044	429	1	1	431		542	1	4	547	
	-				200 400 600					200 400 600

PARAMÈTRE 8 : Taux de survie des effectifs projetés (Survival rate)

DESCRIPTION:

Dans les deux premiers tableaux, nous ajoutons à la force de travail existante de 2019 l'influx des cinq années suivantes (2020-2024) pour obtenir la force de travail de 2024. Cet influx a été calculé lors des étapes précédentes et est subdivisé en fonction de la communauté, de l'âge et de la nationalité. Nous appliquons également le taux de survie afin d'estimer les pertes liées à la mortalité. Le taux de survie utilisé diffère selon l'âge, mais pas selon la nationalité (BE/N-BE). Les deux derniers tableaux donnent un résumé de l'évolution de la force de travail pour la période 2019-2044 par communauté. L'influx est ventilé par nationalité. Dans ces tableaux, pour des raisons de concision, nous abandonnons la dimension de l'âge. Les taux de survie mentionnés correspondent à la moyenne des taux utilisés dans le modèle. A cette étape du modèle, nous retirons toutes les personnes âgées de 70 ans et plus afin de limiter la population modélisée à la population en âge de travailler. Pour être complet, nous donnons le nombre de personnes qui atteignent l'âge de 70 ans, au cours de chaque période de 5 ans, et qui sont donc retirées de la population professionnelle (70+).

SOURCES:

<u>LTP 2019</u>: Le rapport PlanCad « Logopèdes sur le marché du travail 2013-2019 »

<u>Taux de survie</u>: Tableaux de mortalité du SPF Economie – Direction Générale Statistique 2018-2020

Ages moyens et médians: Banque fédérale de données des professionnels des soins de santé (Cadastre) – SPF SPSCAE

MÉTHODE DE PROJECTION:

Les volumes projetés de l'influx annuel des logopèdes ont déjà été calculés dans les étapes précédentes. La force de travail future (LTP) est déterminée après application du taux de survie sur la base des taux de mortalité en 2018, 2019 et 2020.

- L'âge auquel chaque influx augmente la force de travail des logopèdes correspond à la moyenne ou à la médiane de l'âge de tous les logopèdes sur la période 2014-2021 lors de leur enregistrement dans le cadastre fédéral. Cet âge correspond à 23 ans pour les logopèdes diplômés en Belgique de nationalité belge (moyenne), 24 ans pour les logopèdes diplômés en Belgique de nationalité non belge (moyenne) et 25 ans pour les logopèdes diplômés à l'étranger (médiane).
- Dans ces tableaux, nous utilisons une palette de couleurs fixe afin de pouvoir suivre clairement la dimension du niveau de nationalité: des nuances de bleu pour les belges et des nuances de vert pour les non belges. Les effectifs (LTP) sont représentés par des couleurs sombres, tandis que les couleurs claires représentent l'influx (inflow).

				Pa	ramèt	re 8 : T	aux de	e survie	des e	ffectif	proje	tés - C	Communa	uté fla	amande)				
		ГР)19		ıfl.)20		nfl. 021		nfl. 022		ıfl.)23		ıfl.)24	Taux de survie		TP)24					
Age 2024	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE		BE	N-BE	Repre	ésenta	tion g	raphic	aue
-25	J								427		420	3	1,000	847	3		1	Ŷ.	T	10
25-29	831	6	326	2	333	5	415	4	1	4	1	1	1,000	1.907	21	-	1	1	1	ų.
30-34	1.743	24											1,000	1.742	24		4	1	1	T.
35-39	1.465	21											0,999	1.464	21	- 4	4	-	1	
40-44	990	19											0,999	989	19		- 1	,	í	7
45-49	1.066	7											0,999	1.065	7	- 4	4		T	
50-54	654	11											0,998	653	11	- 4	1	î	T	
55-59	599	13											0,997	597	13		1	1	í	7
60-64	612	10											0,994	609	10		ä	i i	1	-
65-69	497	5											0,992	493	5	4	1	i i	1	10
70+	230	3											0,986	0	0		1	-	1	-
					•		•		•		•		-				800		1600	2

				Pa	ramèt	re 8 : T	aux d	e survie	e des e	effectif	s proje	etés - C	Commun	auté fr	ançaise)				
	L1 20	ГР 19		ıfl.)20		nfl. 021		ıfl.)22		nfl. 023		ıfl.)24	Taux de survie		ΓΡ 124					
Age 2024	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE		BE	N-BE	Repré	sentat	ion gr	aphiq	lue
-25									352		363	179	1,000	715	179		1	1		15
5-29	465	226	301	156	294	168	340	170	1	177	1	4	1,000	1.402	901		1	,	1	Ti-
0-34	1.102	973											1,000	1.102	973		1	1	1	
5-39	886	353											0,999	885	353		4		ı	4
0-44	718	141											0,999	717	141			7	ī	T.
5-49	753	61											0,998	752	61	4		î	1	i i
0-54	539	41											0,997	537	41		1	7	ī	T.
5-59	568	28											0,995	565	28	,	ą	1	1	¥.
0-64	683	11											0,992	678	11		1	T.	1	-
5-69	552	5											0,989	546	5		1	ī	1	T
70+	346	4											0,982	0	0	7	1	1	1	T
					=		-	•			=		-	_			800	1	600	

			Para	mètı	e 8 :	Taux	de sı	urvie	des	effe	ctifs p	roje	tés - (Commu	nauté flar	mande		
	LT				IFL.		IFL.		IFL.		IFL.		FL.		LT	Ъ		
	Y	1		Y :	L+1	Y	1+2	Y:	1+3	Y:	1+4	Y 1	L+5		Y1	+5		
Y1	BE	N-BE	70+	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	Taux survie	BE	N-BE	70+	Représentation graphique
2019	8.687	119	136	326	2	333	5	415	4	428	4	421	4	0,996	10.365	134	233	
2024	10.365	134	233	427	4	427	4	427	4	427	4	427	4	0,995	11.990	146	498	1 1 1 1 1
2029	11.990	146	498	427	4	427	4	427	4	427	4	427	4	0,994	13.502	154	613	4 4 7 1 7
2034	13.502	154	613	427	4	427	4	427	4	427	4	427	4	0,994	15.024	159	601	4 1 1 i
2039	15.024	159	601	427	4	427	4	427	4	427	4	427	4	0,993	16.488	166	652	
																		1000020000

			Para	mèt	re 8 :	Taux	de s	urvie	e des	effe	ctifs p	roje	tés - (Commu	nauté fra	nçaise		
	LT				IFL.		IFL.		IFL.		IFL.		IFL.		Lī			
	Υ	1		Y:	1+1	Y:	1+2	Y:	1+3	Y:	L+4	Y1	L+5		Y1	+5		
Y1	BE	N-BE	70+	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	Taux survie	BE	N-BE	70+	Représentation graphique
2019	6.612	1.843	168	301	156	294	168	340	170	353	177	365	183	0,994	7.899	2.692	350	1 i i i
2024	7.899	2.692	350	365	183	365	183	365	183	365	183	365	183	0,994	9.156	3.598	551	4 1 i l i
2029	9.156	3.598	551	365	183	365	183	365	183	365	183	365	183	0,993	10.288	4.496	681	
2034	10.288	4.496	681	365	183	365	183	365	183	365	183	365	183	0,992	11.533	5.375	582	1 1 1 1 1
2039	11.533	5.375	582	365	183	365	183	365	183	365	183	365	183	0,991	12.803	6.239	565	
																		1000020000

PARAMÈTRE 9 : Taux de participation des effectifs projetés (Participation rate)

DESCRIPTION:

Dans cette étape, nous appliquons un taux de participation aux effectifs projetés (LTP = Licensed to Practice) dans le paramètre 8. Ce taux partage le nombre de logopèdes en trois catégories, en fonction des répartitions connues pour l'année 2019 : logopèdes professionnellement actifs en Belgique (PA = Professionally Active), logopèdes non actifs en Belgique avec un domicile en Belgique (N-PA Dom BE) et logopèdes non actifs en Belgique avec un domicile à l'étranger (N-PA Dom N-BE). Dans les deux premiers tableaux, ce taux de participation est appliqué à la force de travail projetée pour 2024 par communauté, âge et nationalité. Les deux tableaux suivants montrent l'application du taux de participation pour la période 2019-2044 par communauté et nationalité. Les deux derniers tableaux synthétisent l'application du taux de participation pour la période 2019-2044, par communauté.

SOURCE

Taux de participation 2019 : Le rapport PlanCad « Logopèdes sur le marché du travail 2013-2019 »

MÉTHODE DE PROJECTION:

Le taux de participation pour la période 2024-2044 est déterminé **sur la base du taux de participation observé en 2019** et est calculé par communauté, âge et nationalité. Chaque cohorte de logopèdes se verra attribuer, en vieillissant, un nouveau taux de participation égal au taux de participation associé à ce nouvel âge tel qu'observé en 2019.

- Un logopède dans le groupe LTP est considéré comme professionnellement actif (PA = Professionally Active) lorsqu'il est inscrit comme indépendant à l'INASTI au 31 décembre ou repris au 31 décembre dans la banque de données de l'ONSS à raison d'au moins 0,1 équivalent temps plein (= 10% de 1 ETP) par an. Ce seuil visant à délimiter l'activité dans le cadre de l'ONSS a été déterminé au sein du groupe de travail Logopèdes de la Commission de planification lors de l'élaboration du rapport PlanCad.
- Dans les tableaux sans la dimension de la catégorie d'âge, le taux de participation indiqué représente une moyenne pondérée des valeurs utilisées dans le modèle. Toutefois, la répartition du nombre de personnes entre les différentes catégories d'âge change chaque année. Ceci explique le léger écart du taux de participation entre 2019 et 2044.
- En Communauté flamande, les taux de participation observés pour les individus de nationalité non belge varient fortement car ils sont basés sur de petits chiffres. Cependant, comme le nombre de logopèdes non belges projeté est relativement faible en Communauté flamande, le groupe de travail a décidé de maintenir les taux de participation observés en 2019.
- Nous utilisons une palette de couleurs fixe dans les tableaux pour pouvoir suivre clairement la dimension du niveau de la nationalité : des nuances de bleu pour les belges et des nuances de vert pour les non belges. Les logopèdes professionnellement actifs en Belgique sont représentés par des couleurs sombres, tandis que les couleurs claires représentent les logopèdes non actifs en Belgique.

			Pa	ramèt	re 9 : ˈ	Taux d	e part	icipatio	on des	effecti	fs pro	jetés -	Comi	nunau	té fla	amande	
				Taux	de pa	articipa	ation			Répa	artitio	n indiv	ridus				
		ГР 24	F	PA		PA n BE		PA N-BE	Р	A		PA n BE		-PA n N-BE			
	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE		Représentation	on graphique
															PA	N-PA Dom BE	N-PA Dom N-BE
-25	847	3	0,76	0,39	0,24	0,12	0,00	0,50	641	1	205	0	1	1			T ı Ī
25-29	1.907	21	0,95	0,39	0,04	0,12	0,01	0,50	1.818	8	79	2	10	10		1 1 1	1 1
30-34	1.742	24	0,95	0,42	0,03	0,04	0,01	0,54	1.658	10	59	1	25	13		1 1 1	1 1
35-39	1.464	21	0,96	0,48	0,03	0,00	0,01	0,52	1.404	10	40	0	21	11		1 1 1	I i i
40-44	989	19	0,95	0,26	0,03	0,11	0,02	0,63	938	5	34	2	17	12		1 1 1	T ı Ī
45-49	1.065	7	0,93	0,39	0,05	0,12	0,02	0,50	986	3	54	1	24	3			T r T
50-54	653	11	0,93	0,36	0,06	0,18	0,01	0,45	608	4	37	2	8	5		1 1 1	T r Ī
55-59	597	13	0,89	0,46	0,10	0,15	0,02	0,38	530	6	58	2	10	5			T ı Ī
60-64	609	10	0,58	0,39	0,40	0,12	0,02	0,50	354	4	244	1	11	5		1 1 1	T ı Ī
65-69	493	5	0,15	0,39	0,83	0,12	0,02	0,50	75	2	409	1	9	2		1 1 1	T r Ī
																800	1600

				Taux	de pa	articipa	tion			Répa	artitio	n indiv	idus						
		ГР)24	P	A		PA n BE		PA N-BE	P	Ά		PA n BE		-PA N-BE					
	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE		Représentati	on gra	phique	;
															PA	N-PA Dom BE	N-PA	Dom N-l	BE
-25	715	179	0,65	0,10	0,34	0,18	0,02	0,72	463	17	241	32	11	129			ĩ	1	
25-29	1.402	901	0,88	0,10	0,09	0,18	0,03	0,72	1.229	88	130	164	43	650		1 1 1		T-	
30-34	1.102	973	0,89	0,12	0,07	0,12	0,04	0,76	981	119	73	113	47	741		. 1	1	is:	
35-39	885	353	0,91	0,30	0,05	0,08	0,04	0,62	802	105	46	30	38	218		1 1 1	Ĩ	16	
40-44	717	141	0,89	0,39	0,07	0,11	0,04	0,50	637	55	52	16	28	70			ī	1.	
45-49	752	61	0,87	0,43	0,07	0,13	0,06	0,44	654	26	56	8	42	27			ï	i.	
50-54	537	41	0,83	0,61	0,11	0,12	0,07	0,27	444	25	57	5	37	11		. 1	ī	1.	
55-59	565	28	0,82	0,50	0,13	0,04	0,05	0,46	462	14	74	1	30	13		1 1 1	ï	1	
60-64	678	11	0,61	0,20	0,34	0,12	0,05	0,68	413	2	232	1	33	7		1 1 1	ĭ	1	
65-69	546	5	0,25	0,20	0,71	0,12	0,04	0,68	134	1	390	1	22	3			7		

				Taux	de pa	articipa	tion			Répa	artition	ı indivi	dus		
	LT	Ъ	P	'A		-PA m BE		PA N-BE	P	A	N-l Don			-PA n N-BE	
	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	Représentation graphic
			•	-			-				•	•			PA N-PA Dom BE N-PA Dom N
2019	8.687	119	0,88	0,39	0,10	0,10	0,01	0,50	7.676	47	903	12	108	60	
2024	10.365	134	0,87	0,39	0,12	0,09	0,01	0,51	9.012	53	1.219	12	135	69	
2029	11.990	146	0,87	0,39	0,11	0,09	0,01	0,52	10.465	57	1.369	13	156	76	
2034	13.502	154	0,88	0,39	0,11	0,09	0,01	0,52	11.860	60	1.459	14	183	80	
2039	15.024	159	0,87	0,39	0,11	0,09	0,01	0,52	13.106	62	1.710	15	208	83	
2044	16.488	166	0,86	0,39	0,13	0,09	0,01	0,52	14.165	65	2.092	15	232	87	

			F	Para	amètre	9 : Ta	aux de	partic	ipation	n des eff	ectifs p	rojetés	s - Con	nmuna	auté fra	nçaise
					Taux	de pa	articipa	tion		•	Rép	artitior	indivi	dus		
	LT	P		P	A		-PA m BE		PA N-BE	P	'A	N- Don			-PA n N-BE	
	BE	N-BE	В	E	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	BE	N-BE	Représentation graphique
							,	-			-					PA N-PA Dom BE N-PA Dom N-BE
2019	6.612	1.843	0,8	30	0,20	0,16	0,12	0,04	0,68	5.292	372	1.035	218	285	1.253	
2024	7.899	2.692	0,7	79	0,17	0,17	0,14	0,04	0,69	6.218	452	1.350	371	331	1.869	
2029	9.156	3.598	0,7	79	0,15	0,16	0,15	0,04	0,70	7.273	531	1.500	538	383	2.529	
2034	10.288	4.496	0,8	31	0,13	0,15	0,16	0,04	0,71	8.352	600	1.503	701	434	3.194	
2039	11.533	5.375	0,8	32	0,12	0,14	0,16	0,04	0,72	9.413	669	1.626	862	494	3.844	
2044	12.803	6.239	0,8	31	0,12	0,15	0,16	0,04	0,72	10.388	722	1.858	1.023	557	4.494	
									•							8000 16000

		Paramè	tre 9 : Taux	de participati	ion des effec	tifs projetés	- Communa	uté flamande
		Taux	de particip	ation	Répa	artition indi	vidus	
	LTP	PA	N-PA Dom BE	N-PA Dom N-BE	PA	N-PA Dom BE	N-PA Dom N-BE	Représentation graphique
		•	•					PA N-PA Dom BE N-PA Dom N-BE
2019	8.806	0,88	0,10	0,02	7.723	915	168	
2024	10.499	0,86	0,12	0,02	9.065	1.231	203	
2029	12.136	0,87	0,11	0,02	10.522	1.382	232	
2034	13.656	0,87	0,11	0,02	11.920	1.473	263	
2039	15.183	0,87	0,11	0,02	13.167	1.725	291	
2044	16.655	0,85	0,13	0,02	14.229	2.106	319	
								4000 8000 12000 16000

		Taux	de particip	ation	Répa	artition indi	vidus			
	LTP	PA	N-PA Dom BE	N-PA Dom N-BE	PA	N-PA Dom BE	N-PA Dom N-BE		Représentation	graphique
								PA	N-PA Dom BE	N-PA Dom N-BE
2019	8.455	0,67	0,15	0,18	5.664	1.253	1.538	r		î a î a
2024	10.591	0,63	0,16	0,21	6.670	1.721	2.200	r	1 1 1 1	Î a Î a
2029	12.753	0,61	0,16	0,23	7.804	2.038	2.911	r	1 1 1	I a I a
2034	14.784	0,61	0,15	0,25	8.952	2.204	3.628	1	1 1 1 1	i i i i
2039	16.908	0,60	0,15	0,26	10.082	2.488	4.338	T.	1 1 1	1 1 1 1
2044	19.042	0,58	0,15	0,27	11.110	2.881	5.051		1 1 1	1 1 1

PARAMÈTRE 10 : Répartition des logopèdes projetés selon le secteur d'activité (Sector repartition rate)

DESCRIPTION:

Dans cette étape, nous répartissons les logopèdes professionnellement actifs (PA) du paramètre 9 en quatre catégories, selon les différents secteurs professionnels d'activité et statuts professionnels:

- Actif dans les soins de santé sous statut exclusif de salarié (Sal. Santé)
- Actif dans les soins de santé sous statut exclusif d'indépendant (Ind. Santé)
- Actif dans les soins de santé combinant un statut de salarié et d'indépendant (Comb. Santé)
- Actif en dehors des soins de santé (Hors Santé)

Dans les deux premiers tableaux, ce taux de répartition du secteur est appliqué aux logopèdes professionnellement actifs en 2024 par communauté, âge et nationalité. Les deux tableaux suivants montrent l'application du taux de répartition du secteur pour la période 2019-2044 par communauté et nationalité. Les deux derniers tableaux synthétisent l'application du taux de répartition du secteur pour la période 2019-2044 par communauté.

SOURCE:

Taux de répartition du secteur 2019 : Le rapport PlanCad « Logopèdes sur le marché du travail 2013-2019 »

MÉTHODE DE PROJECTION:

Le taux de répartition du secteur pour la période 2024-2044 est déterminé **sur la base du taux de participation observé en 2019**. Ce taux est calculé par communauté, âge et nationalité.

- Dans cette étape, seuls les logopèdes professionnellement actifs (PA = Professionally Active) sont présents. Les logopèdes non actifs du groupe LTP, qui sont énumérés à l'étape précédente, ne font donc pas partie de la population active cible.
- Dans les tableaux sans la dimension de la catégorie d'âge, le taux de répartition du secteur indiqué représente une moyenne pondérée des valeurs utilisées dans le modèle.
- En Communauté flamande, les taux de répartition du secteur observés pour les individus de nationalité non belge varient fortement car ils sont basés sur de petits chiffres. Cependant, comme le nombre de logopèdes non belges actifs projeté est relativement faible en Communauté flamande, le groupe de travail a décidé de maintenir les taux de répartition du secteur observés en 2019.
- Nous utilisons une palette de couleurs fixe dans les tableaux pour pouvoir suivre clairement la dimension de nationalité : des nuances de bleu pour les belges et des nuances de vert pour les non belges. Différentes nuances de couleurs sont utilisées pour distinguer visuellement les secteurs.

		Param	ètre 10 :	Répartit	ion des (effectifs p	orojetés	selon le	secteui	d'activ	ité - Co	mmuna	uté fla	mande		
			Taux d	e répartit	ion par	secteur	Ré	partitio	n indivi	dus						
		PA 2024	PR Sal.	PR Comb.	PR Ind.	Hors santé	Sal. Santé	Comb. Santé	Ind. Santé	Hors santé		Repré	sentat	ion grap	hique	
				•							Sal.	Comb.	Ind.	Hors	santé	
-25	BE	641	0,21	0,22	0,42	0,15	138	139	267	98			r T	4	1 1	
-25	N-BE	1	0,32	0,13	0,32	0,23	0	0	0	0	7	Ť	r T	4	1 .	
25-29	BE	1.818	0,28	0,28	0,29	0,14	510	515	535	258	1			1		Π
25-29	N-BE	8	0,20	0,30	0,20	0,30	2	2	2	2	1	Ť	r T	4	1 .	
30-34	BE	1.658	0,39	0,24	0,24	0,13	640	406	400	213		1	r 1		1 .	
30-34	N-BE	10	0,40	0,10	0,20	0,30	4	1	2	3	1	i i	<u>r </u>	4	<u>i </u>	
35-39	BE	1.404	0,44	0,21	0,22	0,13	621	293	314	176	1	1	r I		1 1	
33-33	N-BE	10	0,00	0,00	0,60	0,40	0	0	6	4	7	Ť	r T	4	1 .	
40-44	BE	938	0,50	0,19	0,17	0,14	469	181	161	127	1		r 1	4	1 1	
40-44	N-BE	5	0,32	0,13	0,32	0,23	2	1	2	1	1	ř	r 1	4	1 7	
45-49	BE	986	0,50	0,21	0,16	0,13	498	203	160	125	1			4	1 1	
45-49	N-BE	3	0,25	0,25	0,25	0,25	1	1	1	1	1	ì	r 1	4	1 7	
50-54	BE	608	0,54	0,17	0,12	0,17	326	106	75	101	1		r i	4	1 1	
50-54	N-BE	4	0,50	0,00	0,33	0,17	2	0	1	1	3	i i	<u>r </u>	4	<u>i </u>	
55-59	BE	530	0,60	0,15	0,10	0,15	318	79	51	82		1	r 1	4	1 1	
22-29	N-BE	6	0,75	0,25	0,00	0,00	4	1	0	0	9	i i	<u>r </u>	4	<u>i </u>	
60-64	BE	354	0,55	0,11	0,15	0,19	196	38	51	69		i i	r i	4	i i	
bU-b4	N-BE	4	0,32	0,13	0,32	0,23	1	0	1	1	9	ì	r i	4	i r	
CE CC	BE	75	0,11	0,00	0,29	0,60	9	0	21	45		Ť	r i	4	i i	
65-69	N-BE	2	0,32	0,13	0,32	0,23	1	0	1	0	,	Ť	r 1	4	i i	

			Taux d	e répartit	ion par	secteur	Ré	partitio	n indivi	dus					
		PA 2024	PR Sal.	PR Comb.	PR Ind.	Hors santé	Sal. Santé	Comb. Santé	Ind.	Hors santé		Repré	sentatio	n graphique	•
											Sal.	Comb.	Ind.	Hors santé	
-25	BE	463	0,23	0,30	0,31	0,17	106	137	141	78	84		r I	i i	Tr.
-25	N-BE	17	0,14	0,00	0,23	0,64	2	0	4	11	,	Ī	r I	i i	T
25-29	BE	1.229	0,26	0,37	0,31	0,06	323	454	378	74		1	r 1/	. 1	Tr.
25-29	N-BE	88	0,26	0,24	0,44	0,07	23	21	38	6	,	Ī	r I	i i	T
30-34	BE	981	0,39	0,31	0,23	0,07	384	303	226	67		1	10	i i	T.
30-34	N-BE	119	0,27	0,23	0,41	0,10	32	27	49	11		ī	r 1.	i i	Tr.
35-39	BE	802	0,43	0,27	0,19	0,11	344	216	153	89		1	1	i i	T
33-39	N-BE	105	0,38	0,33	0,16	0,13	40	34	17	13	,	Ī	r I	i i	T
40-44	BE	637	0,40	0,25	0,20	0,15	254	157	128	98			r 1	7 1	r.
40-44	N-BE	55	0,35	0,27	0,35	0,04	19	15	19	2		Ī	r I	7 1	r.
45-49	BE	654	0,46	0,17	0,19	0,18	300	112	123	120			r 1	7 1	r.
45-49	N-BE	26	0,40	0,36	0,20	0,04	10	9	5	1		Ī	r I	7 1	r.
50-54	BE	444	0,49	0,18	0,15	0,17	220	79	68	77			r 1	7 1	r.
50-54	N-BE	25	0,43	0,07	0,36	0,14	11	2	9	4		ī	i I.	7 I	r
55-59	BE	462	0,43	0,13	0,19	0,25	197	61	89	114		l i	r ī	7 1	
55-59	N-BE	14	0,33	0,33	0,33	0,00	5	5	5	0		ī	i I.	7 I	
60-64	BE	413	0,43	0,14	0,21	0,23	177	56	85	95	- 1	i	i i	7 1	
4ט-טט	N-BE	2	0,29	0,24	0,35	0,12	1	1	1	0	1	Ī	r T	i i	T.
65-69	BE	134	0,05	0,02	0,51	0,42	6	3	68	57		Ī	r i	i i	1
65-69	N-BE	1	0,29	0,24	0,35	0,12	0	0	0	0		į.		1 1	T.

			Taux d	e répartit	ion par	secteur	Ré	partitio	n indivi	dus							
		PA	PR Sal.	PR Comb.	PR Ind.	Hors santé	Sal. Santé	Comb. Santé	Ind. Santé	Hors santé		Repré	sentati	on g	raph	ique	
		·					<u>, </u>	,			Sal.	Comb.	Ind.		Hors s	anté	
2040	BE	7.676	0,41	0,22	0,23	0,14	3.159	1.675	1.744	1.098	ı.	1 1	1 .	ī	E.	i i	100
2019	N-BE	47	0,32	0,13	0,32	0,23	15	6	15	11	ı.	Î ı	î i	ī	E.	i i	
2024	BE	9.012	0,41	0,22	0,23	0,14	3.723	1.959	2.035	1.294	I.	1 1			E.	ì	100
2024	N-BE	53	0,31	0,14	0,29	0,26	17	7	15	14	r	î ı	i i	ī	E	i i	
2020	BE	10.465	0,42	0,22	0,22	0,14	4.380	2.258	2.317	1.510	I.	1 1	1 1			i i	
2029	N-BE	57	0,29	0,14	0,31	0,26	17	8	18	15		T i	i i	Ť	E	i i	
2024	BE	11.860	0,43	0,21	0,22	0,14	5.082	2.530	2.550	1.697	I.	1 +		i i		į.	pē.
2034	N-BE	60	0,29	0,14	0,30	0,26	18	9	18	15	r	1 1	i i	ī	E	î .	
2020	BE	13.106	0,44	0,21	0,21	0,14	5.712	2.751	2.752	1.892	I.	1 +	1 1	1		1	150
2039	N-BE	62	0,33	0,14	0,29	0,24	20	9	18	15	r	1 1	1 1	ī		i i	
2044	BE	14.165	0,44	0,21	0,20	0,15	6.267	2.926	2.897	2.076	ı	1 1	1 .		1	7	
2044	N-BE	65	0,37	0,14	0,27	0,22	24	9	17	14		4	ii .			4	

			Taux d	e répartit	ion par	secteur	Ré	partitio	n indivi	dus							
		PA	PR Sal.	PR Comb.	PR Ind.	Hors santé	Sal. Santé	Comb. Santé	Ind. Santé	Hors santé		Repré	sentati	on	grapl	nique	•
											Sal.	Comb.	Ind.		Hors	santé	
2019	BE	5.292	0,38	0,25	0,23	0,14	2.011	1.316	1.209	756	1		î ı	Ī	E.	Ŷi	T-
2019	N-BE	372	0,29	0,24	0,35	0,12	109	89	131	43		Î r	i r	Ī	0.	ñ	E
2024	BE	6.218	0,37	0,25	0,23	0,14	2.311	1.579	1.459	868	1	1 1	1 .	Ī	E.	î	T-
2024	N-BE	452	0,32	0,25	0,33	0,11	143	113	147	49		î r	1 1	1	E.	ï	E
2029	BE	7.273	0,37	0,26	0,24	0,13	2.688	1.900	1.717	969	E.		, .	Ī	TE.	i i	10
2029	N-BE	531	0,33	0,26	0,31	0,10	174	140	166	51		î r	1 1	1	E.	ï	E
2034	BE	8.352	0,38	0,26	0,23	0,13	3.142	2.175	1.932	1.102	1	1 1) ,	Ī	E	Ĩ	T-
2034	N-BE	600	0,34	0,26	0,31	0,09	202	155	188	55		Î	i ı	Ī	0.	Ĩ	E
2039	BE	9.413	0,38	0,26	0,23	0,13	3.607	2.414	2.132	1.262	r	1 1		ŋ	E	ñ	T-
2039	N-BE	669	0,34	0,25	0,31	0,09	230	167	210	62		î ı	i ı	Ĩ	0.	ñ	15
2044	BE	10.388	0,39	0,25	0,22	0,14	4.013	2.598	2.330	1.447	1	1 1	1 1		00	Ŷi	T-
2044	N-BE	722	0,34	0,25	0,32	0,09	246	178	233	65		1 .	1 .	Ī	E	Ÿ.	

		Taux de	e répartit	ion par	secteur	Ré	épartitio	n individ	lus	
	PA	Sal. Santé	Comb. Santé	Ind. Santé	Hors santé	Sal. Santé	Comb. Santé	Ind. Santé	Hors santé	Représentation graphique
										Sal. Comb. Ind. Hors santé
2019	7.723	0,41	0,22	0,23	0,14	3.174	1.681	1.759	1.109	
2024	9.065	0,41	0,22	0,23	0,14	3.740	1.966	2.050	1.308	
2029	10.522	0,42	0,22	0,22	0,14	4.397	2.266	2.335	1.524	
2034	11.920	0,43	0,21	0,22	0,14	5.099	2.539	2.569	1.713	
2039	13.167	0,44	0,21	0,21	0,14	5.732	2.759	2.770	1.906	
2044	14.229	0,44	0,21	0,20	0,15	6.290	2.935	2.914	2.090	

		Taux de		<u> </u>	partitio			ivité - Communauté française		
	PA	Sal. Santé	Comb. Santé	Ind. Santé	Hors santé	Sal. Santé	Comb. Santé	Ind. Santé	Hors santé	Représentation graphique
		•				<u>.</u>	,		,	Sal. Comb. Ind. Hors santé
2019	5.664	0,37	0,25	0,24	0,14	2.120	1.405	1.340	799	
2024	6.670	0,37	0,25	0,24	0,14	2.454	1.693	1.606	917	
2029	7.804	0,37	0,26	0,24	0,13	2.862	2.039	1.883	1.020	
2034	8.952	0,37	0,26	0,24	0,13	3.344	2.331	2.121	1.157	
2039	10.082	0,38	0,26	0,23	0,13	3.836	2.581	2.342	1.324	
2044	11.110	0,38	0,25	0,23	0,14	4.259	2.776	2.562	1.512	

PARAMÈTRE 11 : Taux d'activité des effectifs projetés (Activity rate)

DESCRIPTION:

Dans cette étape, nous appliquons un taux d'activité au nombre projeté de logopèdes qui exercent une activité dans les soins de santé (PR = practising). Ce taux permet, en accord avec le nombre de personnes dans les différents statuts professionnels, d'établir le nombre correspondant d'équivalents temps plein (ETP) et ce, sur base du taux d'activité observé en 2019 au sein des différents segments de la population. Dans les deux premiers tableaux, ce taux d'activité est appliqué au nombre projeté de logopèdes actifs dans les soins de santé en 2024 par communauté, âge, nationalité et statut professionnel. Les deux tableaux suivants montrent l'application du taux d'activité pour la période 2019-2044 par communauté, nationalité et statut professionnel. Les deux derniers tableaux synthétisent l'application du taux d'activité pour la période 2019-2044, par communauté et par statut professionnel.

SOURCE :

Taux d'activité 2019 : Le rapport PlanCad « Logopèdes sur le marché du travail 2013-2019 »

MÉTHODE DE PROJECTION:

Le taux d'activité pour la période 2024-2044 est déterminé sur la base du taux d'activité observé en 2019. Ce taux est calculé par communauté, âge, nationalité et statut professionnel.

- Dans cette étape, seuls les logopèdes qui exercent une activité dans les soins de santé (PR = Practising) sont présents, car ils constituent la population active cible. Un logopède est affecté à ce groupe lorsqu'il est inscrit à l'INASTI au 31 décembre et ayant comptabilisé au minimum pour 2400 euros de prestations remboursées dans la nomenclature des logopèdes de l'INAMI pour l'année concernant, ou est repris au 31 décembre dans la banque de données ONSS à raison d'au moins 0,1 ETP/an et travaille pour un employeur actif dans le secteur des soins de santé.
- Dans les tableaux sans la dimension de la catégorie d'âge, le taux d'activité indiqué représente une moyenne pondérée des valeurs utilisées dans le modèle. Toutefois, la répartition du nombre de personnes entre les différentes catégories d'âge change chaque année. Ceci explique le léger écart du taux d'activité entre 2019 et 2044.
- En Communauté flamande, les taux d'activité observés pour les individus de nationalité non belge varient fortement car ils sont basés sur de petits chiffres. Cependant, comme le nombre de logopèdes non belges actifs dans les soins de santé projeté est relativement faible en Communauté flamande, le groupe de travail a décidé de maintenir les taux d'activité observés en 2019.
- Nous utilisons une palette de couleurs fixe dans les tableaux pour pouvoir suivre clairement les dimensions de nationalité et de statut professionnel : des nuances de bleu pour les belges et des nuances de vert pour les non belges.

			F	Paramèt	re 11 : T	aux d'a	ctivité c	les effect	ifs proje	tés - Coi	mmunauté fla	mande		
		Nbre	actifs s	santé	Taux c	l'activit	é (ETP)	ETI	Total sa	anté				
20	24		Comb. Santé			Comb. Santé		Sal. Santé	Comb. Santé	Ind. Santé	Repr	ésentation gra	aphique	
											Sal. Santé	Comb. Santé	Ind. Santé	
-25	BE	138	139	267	0,79	1,07	0,67	109,1	148,1	179,3		ř v	1 1	1
-23	N-BE	0	0	0	0,00	0,32	0,72	0,0	0,0	0,3	Ni.	ř r	1 1	ı
25-29	BE	510	515	535	0,82	1,05	0,91	418,0	539,9	488,5		r r	1 1	
23-23	N-BE	2	2	2	0,42	0,80	0,55	0,7	1,9	0,9	Ni.	ř r	1 1	ī
30-34	BE	640	406	400	0,77	0,94	0,80	491,1	381,6	320,6	4		1 7	ī
30-34	N-BE	4	1	2	0,71	0,61	0,48	2,8	0,6	1,0	Ti .	ř r	i i	ī
35-39	BE	621	293	314	0,76	0,90	0,86	473,1	262,5	270,2	-		1 1	ī
33-33	N-BE	0	0	6	0,00	0,16	0,77	0,0	0,0	4,6	Ti Ti	ř r	i i	ī
40-44	BE	469	181	161	0,77	0,92	0,89	360,2	166,1	143,5		F 0	i i	ī
40-44	N-BE	2	1	2	0,04	0,16	0,53	0,1	0,1	0,8	77	ř r	i a	ī
45-49	BE	498	203	160	0,77	0,89	0,92	382,8	181,2	147,5		F 07	i i	ī
45-49	N-BE	1	1	1	0,40	0,68	0,55	0,3	0,5	0,4	77	ř r	i a	ī
50-54	BE	326	106	75	0,77	0,99	0,78	251,8	104,2	58,4		ř ir	i i	1
50-54	N-BE	2	0	1	0,71	0,20	0,47	1,4	0,0	0,6	77	ř r	i a	ī
55-59	BE	318	79	51	0,73	0,96	0,85	231,8	75,6	43,3		ř i	i i	i
55-59	N-BE	4	1	0	0,80	1,16	0,51	3,6	1,7	0,0	71	ř <u> </u>	i a	i
60.64	BE	196	38	51	0,72	0,98	0,83	140,1	37,4	42,8	1	ř i	1 1	ī
60-64	N-BE	1	0	1	0,49	0,18	0,50	0,6	0,1	0,6	24	ř v	i i	ī
CF CC	BE	9	0	21	0,36	0,00	0,47	3,1	0,0	10,1	71	ř a	i i	1
65-69	N-BE	1	0	1	0,00	0,00	0,28	0,0	0,0	0,2	71	ř a	1 1	ī
											5	00 10	000	15(

		Nbr	e actifs s	santé	Taux	d'activité	é (ETP)	ETF	P Total s	anté				
20	24	Sal. Santé	Comb. Santé	Ind. Santé	Sal. Santé	Comb. Santé	Ind. Santé		Comb. Santé		Repi	résentation gra	aphique	
									,		Sal. Santé	Comb. Santé	Ind. Santé	
-25	BE	106	137	141	0,71	0,91	0,64	75,1	125,0	90,3		ř r	i i	
-23	N-BE	2	0	4	0,71	0,20	0,73	1,7	0,0	2,9	1	ř ř	i i	ļ
25-29	BE	323	454	378	0,77	0,96	0,80	249,2	433,9	301,8		1 7	, ,	
23-23	N-BE	23	21	38	0,80	0,80	0,83	18,3	16,5	31,9		ř ř	i i	ļ
30-34	BE	384	303	226	0,78	0,94	0,81	301,0	285,0	183,1	,		i i	
30-34	N-BE	32	27	49	0,71	0,95	0,75	22,5	25,8	36,4		ř ř	i i	ļ
35-39	BE	344	216	153	0,75	0,92	0,87	259,1	197,9	133,1	,	1 6	i i	
3-33	N-BE	40	34	17	0,66	0,84	1,01	26,5	28,9	17,3		ř ř	i i	
10-44	BE	254	157	128	0,82	0,85	0,81	207,5	132,9	103,4		ř ř	i i	
10-44	N-BE	19	15	19	0,71	0,79	0,64	13,5	11,6	12,2		ř ř	i i	
15-49	BE	300	112	123	0,83	0,86	0,81	247,5	96,0	99,2		ř r	i i	
13-43	N-BE	10	9	5	0,76	0,86	0,77	7,9	8,0	4,0	1	ř ř	i i	
0-54	BE	220	79	68	0,78	0,94	0,95	171,0	74,7	65,0		ř ř	i i	
00-54	N-BE	11	2	9	0,69	0,14	0,34	7,4	0,3	3,0	1	ř ř	i i	
55-59	BE	197	61	89	0,78	0,98	0,91	153,5	60,1	81,7		ř r	i i	
,,-,,	N-BE	5	5	5	0,48	1,09	0,55	2,2	5,1	2,5		ř ř	i i	
60-64	BE	177	56	85	0,74	0,94	0,72	130,1	52,9	61,3		ř ř	i i	
0-04	N-BE	1	1	1	0,00	0,15	0,43	0,0	0,1	0,3	n	ř r	1 1	
5-69	BE	6	3	68	0,58	0,72	0,47	3,6	2,3	32,1	9	ř r	i i	
5-69	N-BE	0	0	0	0,00	0,32	0,28	0,0	0,1	0,1		2		

			P	aramètre	11	: Taux	x d'activi	ité des e	ffectifs p	rojetés	- Comm	unauté flama	nde				
		Nb	re actifs	santé	•	Taux	d'activite	é (ETP)	ETP	Total sa	anté						
		Sal. Santé	Comb. Santé	Ind. Santé		Sal. anté	Comb. Santé	Ind. Santé	Sal. Santé	Comb. Santé		Repr	ésenta	ation gr	aphi	que	
												Sal. Santé	Coml	o. Santé	Ind.	Santé	
2212	BE	3.159	1.675	1.744	(0,77	0,97	0,84	2.430,0	1.631,2	1.457,6	1 1	E	1	1	ī	
2019	N-BE	15	6	15		0,61	0,81	0,61	9,1	4,9	9,1	ı Î	1.	i p	4	Ī	GI .
	BE	3.723	1.959	2.035	(0,77	0,97	0,84	2.861,2	1.896,6	1.704,2	1 1	E	i i	4	ī	
2024	N-BE	17	7	15		0,57	0,70	0,61	9,4	5,0	9,4	1 1	1.	i je	4	Ī	- S1
	BE	4.380	2.258	2.317	(0,77	0,97	0,84	3.367,5	2.183,9	1.943,5	ı Î	E	i i		Ī	GI .
2029	N-BE	17	8	18		0,46	0,59	0,59	7,6	4,5	10,4	ı Î	1.	i p	4	Ī	GI .
2024	BE	5.082	2.530	2.550	(0,77	0,96	0,84	3.896,5	2.433,2	2.147,9	ı Î	E	Ÿ	1	ř	GI .
2034	N-BE	18	9	18		0,44	0,58	0,57	7,7	4,9	10,4	ı Î	1.	Ť	4	ī	31
2020	BE	5.712	2.751	2.752		0,77	0,96	0,84	4.375,2	2.639,4	2.318,4	1 1		ï		- 1	- II
2039	N-BE	20	9	18	-	0,52	0,65	0,56	10,6	5,5	10,0	1 1	1.	Ť	4	Ī	- II
2045	BE	6.267	2.926	2.897	(0,76	0,96	0,84	4.790,9	2.804,5	2.435,9	т Т	- 1	ï		ı	31
2044	N-BE	24	9	17		0,58	0,72	0,57	13,7	6,7	9,8	ı î	1.	i p	4	Ī	GI .
					_							3000)	6000		9000	

		Nbre	actifs s	anté	Taux	d'activité	(ETP)	ETP	Total s	anté						
		Sal. Santé	Comb. Santé		Sal. Santé	Comb. Santé	Ind. Santé	Sal. Santé	Comb. Santé	Ind. Santé	Repr	ésent	ation gr	aphic	que	
											Sal. Santé	Com	b. Santé	Ind. S	Santé	
2019	BE	2.011	1.316	1.209	0,78	0,92	0,80	1.566,7	1.216,5	968,5	1 1		Ť	1	ī	
2019	N-BE	109	89	131	0,73	0,84	0,77	79,2	74,9	100,6	1 1	1.	T	T	Ī	oi .
2024	BE	2.311	1.579	1.459	0,78	0,92	0,79	1.797,6	1.460,7	1.151,0	1 Î		T	T	Ī	oi .
2024	N-BE	143	113	147	0,70	0,85	0,75	99,9	96,3	110,6		1.	Ī	1	1	- 31
2029	BE	2.688	1.900	1.717	0,78	0,93	0,79	2.090,8	1.759,2	1.360,1	1 1	P	Ī	1	1	61
2029	N-BE	174	140	166	0,69	0,84	0,74	120,8	117,2	122,0	-	1.	Ť	1	1	81
2034	BE	3.142	2.175	1.932	0,78	0,92	0,80	2.448,9	2.011,4	1.545,3	1 1			1	1	81
2034	N-BE	202	155	188	0,70	0,83	0,70	140,4	128,1	132,3	ı î	1.	T	T	Ī	oi .
2039	BE	3.607	2.414	2.132	0,78	0,92	0,80	2.812,3	2.224,2	1.712,4	1 1	E	1	1	Ī	131
1039	N-BE	230	167	210	0,68	0,82	0,67	156,5	137,4	139,8		1		1	Ī	131
2044	BE	4.013	2.598	2.330	0,78	0,92	0,80	3.140,0	2.386,0	1.871,2	1 1	r	1	,	1	81
.044	N-BE	246	178	233	0,65	0,83	0,64	159,3	147,1	148,8			1		ī	

	Nbre	actifs sa	anté	Taux	d'activité	é (ETP)	ETF	Total s	anté	
	Sal. Santé	Comb. Santé	Ind. Santé	Sal. Santé	Comb. Santé	Ind. Santé		Comb. Santé		Représentation graphique
	•									Sal. Santé Comb. Santé Ind. Santé
2019	3.174	1.681	1.759	0,77	0,97	0,83	2.439,1	1.636,0	1.466,7	
2024	3.740	1.966	2.050	0,77	0,97	0,84	2.870,7	1.901,6	1.713,6	
2029	4.397	2.266	2.335	0,77	0,97	0,84	3.375,1	2.188,4	1.953,9	
2034	5.099	2.539	2.569	0,77	0,96	0,84	3.904,2	2.438,2	2.158,3	
2039	5.732	2.759	2.770	0,77	0,96	0,84	4.385,8	2.644,9	2.328,4	
2044	6.290	2.935	2.914	0,76	0,96	0,84	4.804,6	2.811,2	2.445,7	

	Nbre	e actifs s	santé	Taux	d'activité	é (ETP)	ETF	Total s	anté		
	Sal. Santé	Comb. Santé		Sal. Santé	Comb. Santé	Ind. Santé	Sal. Santé	Comb. Santé		R	eprésentation graphiqu
										Sal. Santé	Comb. Santé Ind. Santé
2019	2.120	1.405	1.340	0,78	0,92	0,80	1.645,9	1.291,4	1.069,1	1	
2024	2.454	1.693	1.606	0,77	0,92	0,79	1.897,5	1.557,0	1.261,6	4 1	
2029	2.862	2.039	1.883	0,77	0,92	0,79	2.211,6	1.876,4	1.482,1	1 1	
2034	3.344	2.331	2.121	0,77	0,92	0,79	2.589,3	2.139,5	1.677,7	3 1	
2039	3.836	2.581	2.342	0,77	0,92	0,79	2.968,8	2.361,6	1.852,2	1	
2044	4.259	2.776	2.562	0,77	0,91	0,79	3.299,3	2.533,1	2.020,0		

PARAMÈTRE 12: Taux de consommation des soins (Care consumption rate)

DESCRIPTION:

De manière à pouvoir calculer dans l'étape suivante du modèle de projection la densité pondérée et non pondérée, il est d'abord nécessaire de préparer les données concernant la population.

Les chiffres de population historiques ont été obtenus auprès de l'office belge de statistique. Les projections démographiques utilisées ont été réalisées par le bureau fédéral du plan.

Ces projections « brutes » de la population ont été multipliées par un taux de consommation des soins, basé sur des montants remboursés dans le cadre de l'INAMI concernant les soins dispensés par les logopèdes observés en 2017, 2018 et 2019. Le montant total moyen remboursé dans le cadre de l'INAMI pour les années 2017, 2018 et 2019, ajusté à la population en 2019, est calculé par communauté et constitue la valeur de référence 1. Le taux de consommation des soins de chaque segment de la population (par communauté, âge et sexe) a ensuite été calculé par rapport à cette valeur de référence. Ce taux doit donc être interprété de manière relative et indique la relation avec la valeur de référence 1 à partir de 2019. Ceci se traduit dans des « chiffres de population pondérées » qui reflètent le « poids » de chaque segment de la population dans les soins de santé actuels et futurs.

Dans les deux premiers tableaux, le taux de consommation des soins est appliqué aux nombres de la population pour 2019 par communauté, âge et sexe. Les deux derniers tableaux montrent l'application du taux de consommation des soins pour la période 2019-2044 par communauté et par sexe.

SOURCES:

- Évolution de la population : Statbel & BFP : observations (1992-2021) & perspectives démographiques (2022-2071)
- Taux de consommation 2019 : Montants remboursés au sein de l'INAMI de la nomenclature logopédie (2017-2019)

MÉTHODE DE PROJECTION:

Les projections démographiques pour la période 2024-2044 sont basées sur les perspectives démographiques publiées par le bureau fédéral du plan. Le taux de consommation des soins pour la période 2024-2044 est déterminé sur base du taux de consommation des soins observé en 2017, 2018 et 2019. Ce taux est calculé par communauté, âge et sexe.

REMARQUES:

- Dans ce scénario de base, nous supposons que la consommation des soins de santé des différents segments de la population reste stable chaque année et nous utilisons uniquement les montants remboursés au niveau de l'INAMI pour cartographier les besoins en soins logopèdes. Dans le scénario alternatif qui sera développé plus tard, l'évolution du taux de consommation des soins de santé pourra être ajustée sur la base d'hypothèses définies comme, par exemple, la prise en compte de la demande de soins non satisfaite, de la consommation de soins de santé en dehors du système INAMI et des différences socio-économiques dans l'accès aux soins.
- La problématique du Covid-19 a eu un impact sur la consommation de soins logopèdes à partir de 2020. Par conséquent, les données disponibles pour cette période ne peuvent être utilisées comme référence pour les besoins futurs en matière de soins. Pour cette raison, le groupe de travail a décidé de se limiter aux montants remboursés dans le cadre de l'INAMI concernant les soins dispensés par les logopèdes au cours des années 2017 à 2019 inclus.
- Dans les tableaux sans la dimension de la catégorie d'âge, le taux de consommation des soins indiqué représente une moyenne pondérée des valeurs utilisées dans le modèle. Toutefois, la répartition de la population belge entre les différentes catégories d'âge change chaque année. Ceci explique le léger écart du taux de consommation entre 2019 et 2044.
- Une palette de couleurs fixe est utilisée dans les tableaux pour pouvoir suivre clairement la dimension du genre : femmes (rouge) et hommes (bleu).

		Paramè	etre 12 : Taux de consomm	ation des	soins - Com	munauté	flamande
	Populat	ion 2019			x de nmation	•	lation dérée
Catégorie d'âge	Femmes	Hommes		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
< 05	174.535	183.035		0,30	0,54	51.661	98.845
05-09	189.023	198.451		9,35	10,11	1.766.489	2.005.788
10-14	180.005	188.788		5,93	5,40	1.067.264	1.018.535
15-19	175.067	183.607		0,24	0,18	42.790	32.760
20-24	192.096	198.539		0,11	0,05	21.378	9.651
25-29	212.096	214.098		0,08	0,06	16.515	12.037
30-34	209.982	210.298		0,06	0,04	13.278	9.395
35-39	221.149	223.084		0,08	0,04	17.105	8.988
40-44	210.488	214.528		0,07	0,06	14.448	11.899
45-49	230.651	235.825		0,08	0,06	18.672	14.051
50-54	244.556	252.762		0,10	0,09	23.513	23.248
55-59	238.856	242.243		0,10	0,13	24.343	31.857
60-64	214.415	212.902		0,13	0,19	28.692	41.382
65-69	189.264	183.302		0,16	0,29	29.400	52.494
70-74	167.554	153.635		0,22	0,37	36.147	56.637
75-79	131.687	108.436		0,25	0,41	32.687	44.945
80-84	119.634	86.654		0,26	0,43	30.768	37.521
85-89	85.786	49.129		0,23	0,35	19.371	17.020
90-94	37.803	16.231		0,15	0,26	5.668	4.194
> 95	9.634	2.882		0,08	0,16	812	465

3.434.281 3.358.431

3.260.999 3.531.714

		Param	ètre 12 : Taux de consomm	ation des	soins - Con	nmunauté	française	
	Populat	ion 2019			x de nmation	•	lation lérée	
Catégorie d'âge	Femmes	Hommes		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
< 05	128.438	134.906		0,16	0,30	20.178	40.069	
05-09	136.721	142.713		8,80	11,31	1.203.482	1.614.317	
10-14	132.669	138.456		4,65	4,62	616.855	639.507	
15-19	131.390	137.574		0,22	0,25	29.388	34.543	
20-24	138.788	141.387		0,04	0,02	5.943	3.064	
25-29	158.654	157.237		0,05	0,03	7.445	4.872	
30-34	153.280	152.301		0,04	0,02	6.038	3.628	
35-39	152.481	152.464		0,05	0,03	8.081	4.251	
40-44	150.526	153.328		0,06	0,03	9.234	4.460	
45-49	156.519	159.795		0,07	0,05	11.504	8.197	
50-54	156.373	157.697		0,09	0,07	14.161	11.661	
55-59	152.580	148.290		0,10	0,11	15.321	16.734	
60-64	139.610	130.258		0,13	0,16	18.231	20.450	
65-69	126.446	113.454		0,16	0,28	20.246	31.913	
70-74	102.803	85.705		0,22	0,33	22.379	28.483	
75-79	75.638	55.824		0,25	0,42	18.944	23.673	
80-84	67.345	42.350	I .	0,27	0,41	17.954	17.370	
85-89	51.977	25.514		0,21	0,48	10.912	12.194	
90-94	24.790	8.594		0,17	0,27	4.111	2.311	
> 95	6.855	1.630		0,09	0,39	625	628	

2.343.883 2.239.475

2.061.032 2.522.326

		Pa	aramètre 12 : Taux de consom	mation o	de soins - (Communauté	flamande
	Popul	lation			x de nmation	Population	pondérée
Année	Femmes	Hommes		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
2019	3.434.281	3.358.431		0,95	1,05	3.260.999	3.531.714
2024	3.521.275	3.451.898		0,94	1,04	3.317.350	3.587.299
2029	3.596.607	3.529.990		0,90	1,00	3.253.978	3.517.512
2034	3.664.549	3.597.002		0,88	0,98	3.236.099	3.511.255
2039	3.729.595	3.659.867		0,88	0,98	3.293.746	3.587.333
2044	3.786.974	3.716.301		0,90	1,00	3.403.972	3.711.586

		Pa	aramètre 12 : Taux de conson	nmation	de soins -	Communauté	é française
	Popul	lation			x de nmation	Population	n pondérée
Année	Femmes	Hommes		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
2019	2.343.883	2.239.475		0,88	1,13	2.061.032	2.522.326
2024	2.375.097	2.281.267		0,85	1,09	2.027.863	2.479.679
2029	2.400.182	2.313.141		0,80	1,02	1.930.136	2.358.801
2034	2.423.911	2.341.988		0,78	0,99	1.881.667	2.307.679
2039	2.445.310	2.369.295		0,78	1,00	1.917.809	2.366.717
2044	2.458.034	2.390.559		0,81	1,03	1.979.395	2.451.029

RÉSULTATS: Évolution des individus, des ETP et des densités (Evolution of individuals, FTEs and densities)

DESCRIPTION:

La combinaison des valeurs projectées pour les différents paramètres au sein des étapes précédentes donne les résultats suivants, qui montrent l'évolution de la force de travail à politique fixe et dans des conditions inchangées.

Les tableaux et graphiques donnent un aperçu de la situation en Communauté flamande et en Communauté française, et ce pour l'année 2019, avec des projections jusqu'en 2044.

Les niveaux fixés pour les paramètres au cours des étapes précédentes conduisent aux résultats suivants :

- Le nombre de logopèdes attendus exerçant une activité dans les soins de santé (Practising), aussi bien dans sa totalité que selon le statut professionnel (salarié ou indépendant).
- Le **nombre d'équivalents temps plein** (ETP) attendus des logopèdes exerçant une activité dans les soins de santé, aussi bien dans sa totalité que selon le statut professionnel (salarié ou indépendant).
- Des Densités ou 'carer-to-population ratios' qui indiquent le nombre de logopèdes actifs dans les soins de santé par 10.000 habitants. Nous utilisons cette mesure pour permettre des comparaisons dans le temps et entre les groupes linguistiques.
- Des densités pondérées qui indiquent le nombre de logopèdes actifs dans les soins de santé par 10.000 habitants, en utilisant des nombres pondérés de population qui reflètent la composition d'un groupe de la population en termes de sa demande de soins. L'évolution d'une densité pondérée indique non seulement la façon dont le nombre de prestataires évolue en termes d'individus, mais aussi l'évolution de la consommation de soins de cette même population.

DIRECTIVES D'INTERPRÉTATION:

Les codes couleurs sont utilisés pour clarifier la visualisation du tableau ou du graphique :

- Teintes orangées dans les tableaux pour les nombres d'individus de la population
- Teintes vertes pour l'ensemble des équivalents temps plein effectués par des logopèdes actifs dans les soins de santé
- Teintes bleues pour les équivalents temps plein prestés par des logopèdes actifs dans les soins de santé avec le statut de salarié
- Teintes rouges pour les équivalents temps plein prestés par des logopèdes actifs dans les soins de santé avec le statut d'indépendant
- Teintes grises pour les résultats en lien avec le nombre de logopèdes actifs dans les soins de santé

Le dégradé de la nuance de couleur donne une image de l'évolution.

De manière à pouvoir interpréter les graphiques de façon correcte, il est important de prendre en considération les éléments suivants :

- Les barres verticales offrent une représentation du nombre d'actifs ou d'équivalents temps plein (valeurs indiquées à gauche du graphique).
- Les lignes pointillées représentent quant à elles les densités brutes (non corrigées) se rapportant aux actifs et aux équivalents temps plein (valeurs indiquées à droite du graphique).
- Enfin, les lignes continues présentent les densités pondérées (corrigées) se rapportant aux actifs et aux équivalents temps plein (valeurs indiquées à droite du graphique).

L'échelle des graphiques concernant le même type de résultats est la même dans les deux communautés afin de permettre une analyse conjointe des Communauté flamande et Communauté française.

REMARQUE:

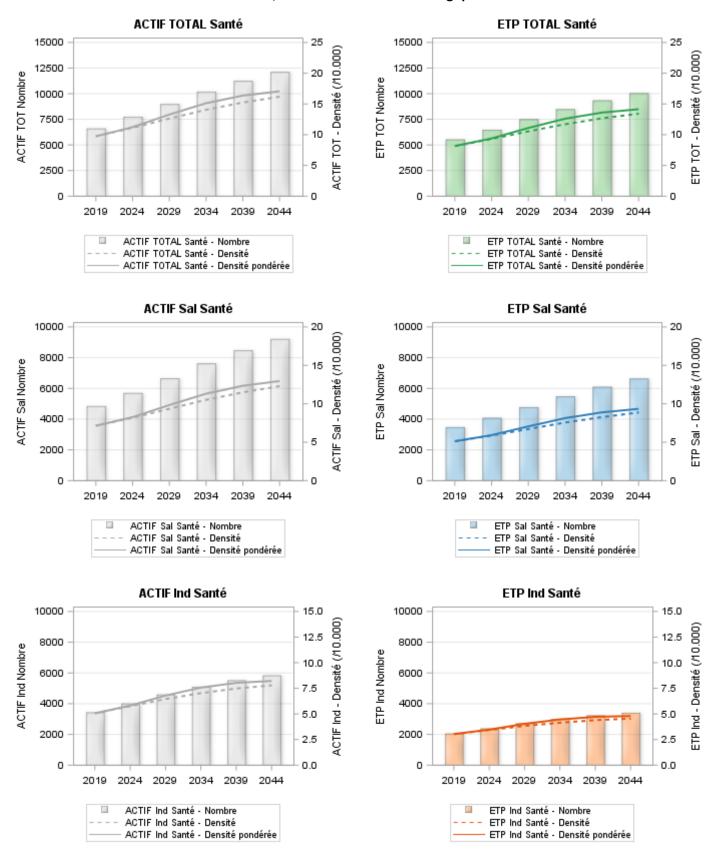
 Un logopède peut combiner une activité salariale avec une activité d'indépendant, donc les données chiffrées en lien avec les individus au total ne correspondent pas à la somme des individus par statut professionnel. Un logopède peut être comptabilisé comme actif salarié et comme actif indépendant.

Résultats : Évolution des i	individus, des E	TP et des densi	tés - Logopède:	s - Communaut	é flamande	
	2019	2024	2029	2034	2039	2044
Population	6.792.712	6.973.172	7.126.597	7.261.551	7.389.462	7.503.275
Population pondérée	6.792.712	6.904.649	6.771.490	6.747.353	6.881.078	7.115.558
Total actif Santé - nombre	6.614	7.757	8.998	10.207	11.261	12.139
Total actif Santé - densité	9,74	11,12	12,63	14,06	15,24	16,18
Total actif Santé - densité pondérée	9,74	11,23	13,29	15,13	16,37	17,06
ETP total Santé - nombre	5.542	6.486	7.517	8.501	9.359	10.061
ETP total Santé - densité	8,16	9,30	10,55	11,71	12,67	13,41
ETP total Santé - densité pondérée	8,16	9,39	11,10	12,60	13,60	14,14
Actif Sal. Santé - nombre	4.855	5.707	6.663	7.638	8.491	9.225
Actif Sal. Santé - densité	7,15	8,18	9,35	10,52	11,49	12,30
Actif Sal. Santé - densité pondérée	7,15	8,26	9,84	11,32	12,34	12,96
ETP Sal. Santé - nombre	3.483	4.091	4.785	5.488	6.113	6.648
ETP Sal. Santé - densité	5,13	5,87	6,71	7,56	8,27	8,86
ETP Sal. Santé - densité pondérée	5,13	5,92	7,07	8,13	8,88	9,34
Actif Ind. Santé - nombre	3.440	4.017	4.601	5.108	5.529	5.849
Actif Ind. Santé - densité	5,06	5,76	6,46	7,03	7,48	7,80
Actif Ind. Santé - densité pondérée	5,06	5,82	6,79	7,57	8,04	8,22
ETP Ind. Santé - nombre	2.059	2.395	2.732	3.012	3.246	3.413
ETP Ind. Santé - densité	3,03	3,43	3,83	4,15	4,39	4,55
ETP Ind. Santé - densité pondérée	3,03	3,47	4,03	4,46	4,72	4,80

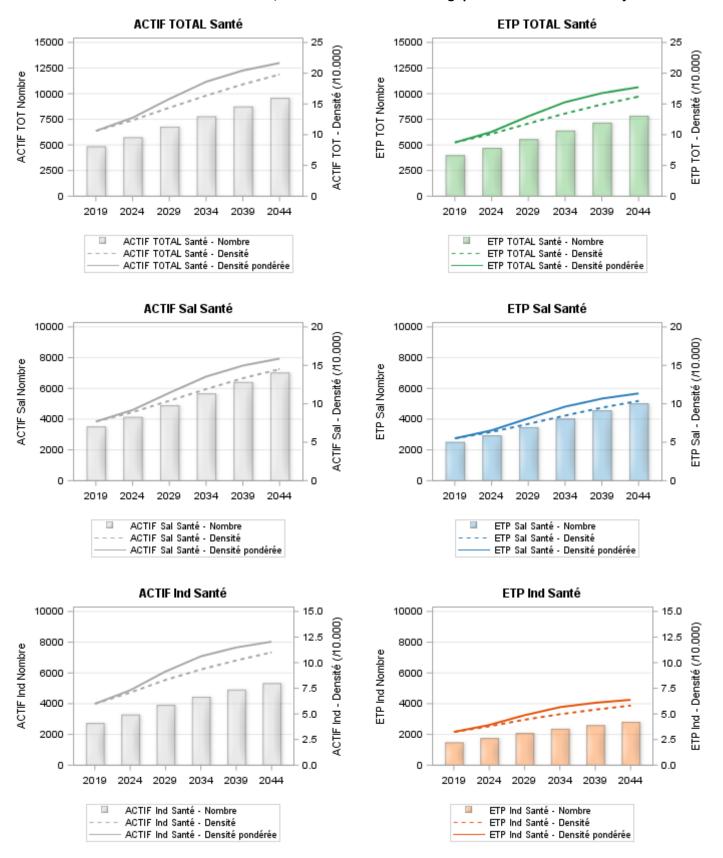
Résultats : Évolution des	individus, des E	TP et des densi	tés - Logopède	s - Communaut	é française	
	2019	2024	2029	2034	2039	2044
Population	4.583.358	4.656.365	4.713.323	4.765.899	4.814.605	4.848.593
Population pondérée	4.583.358	4.507.542	4.288.936	4.189.346	4.284.526	4.430.425
Total actif Santé - nombre	4.865	5.753	6.784	7.795	8.759	9.598
Total actif Santé - densité	10,61	12,35	14,39	16,36	18,19	19,80
Total actif Santé - densité pondérée	10,61	12,76	15,82	18,61	20,44	21,66
ETP total Santé - nombre	4.006	4.716	5.570	6.406	7.183	7.852
ETP total Santé - densité	8,74	10,13	11,82	13,44	14,92	16,20
ETP total Santé - densité pondérée	8,74	10,46	12,99	15,29	16,76	17,72
Actif Sal. Santé - nombre	3.525	4.147	4.901	5.674	6.417	7.035
Actif Sal. Santé - densité	7,69	8,91	10,40	11,91	13,33	14,51
Actif Sal. Santé - densité pondérée	7,69	9,20	11,43	13,54	14,98	15,88
ETP Sal. Santé - nombre	2.519	2.948	3.478	4.036	4.574	5.030
ETP Sal. Santé - densité	5,50	6,33	7,38	8,47	9,50	10,37
ETP Sal. Santé - densité pondérée	5,50	6,54	8,11	9,63	10,67	11,35
Actif Ind. Santé - nombre	2.745	3.299	3.922	4.451	4.922	5.339
Actif Ind. Santé - densité	5,99	7,08	8,32	9,34	10,22	11,01
Actif Ind. Santé - densité pondérée	5,99	7,32	9,15	10,63	11,49	12,05
ETP Ind. Santé - nombre	1.487	1.768	2.092	2.371	2.609	2.822
ETP Ind. Santé - densité	3,24	3,80	4,44	4,97	5,42	5,82
ETP Ind. Santé - densité pondérée	3,24	3,92	4,88	5,66	6,09	6,37

Population Population pondérée Total actif Santé - nombre Total actif Santé - densité	2019 11.376.070 11.376.070	2024 11.629.537 11.412.191	2029 11.839.920	2034 12.027.450	2039	2044
Population pondérée Total actif Santé - nombre	11.376.070		11.839.920	12 027 450		
Population pondérée Total actif Santé - nombre	11.376.070		11.839.920	12 027 450		
Total actif Santé - nombre		11.412.191		12.027.430	12.204.067	12.351.868
			11.060.426	10.936.699	11.165.604	11.545.983
Total actif Santé - densité	11.479	13.510	15.782	18.002	20.019	21.737
	10,09	11,62	13,33	14,97	16,40	17,60
Total actif Santé - densité pondérée	10,09	11,84	14,27	16,46	17,93	18,83
ETP total Santé - nombre	9.548	11.202	13.087	14.907	16.542	17.914
ETP total Santé - densité	8,39	9,63	11,05	12,39	13,55	14,50
ETP total Santé - densité pondérée	8,39	9,82	11,83	13,63	14,81	15,52
Actif Sal. Santé - nombre	8.380	9.853	11.564	13.313	14.908	16.261
Actif Sal. Santé - densité	7,37	8,47	9,77	11,07	12,22	13,16
Actif Sal. Santé - densité pondérée	7,37	8,63	10,46	12,17	13,35	14,08
ETP Sal. Santé - nombre	6.002	7.039	8.263	9.524	10.686	11.678
ETP Sal. Santé - densité	5,28	6,05	6,98	7,92	8,76	9,45
ETP Sal. Santé - densité pondérée	5,28	6,17	7,47	8,71	9,57	10,11
Actif Ind. Santé - nombre	6.185	7.316	8.523	9.559	10.451	11.188
Actif Ind. Santé - densité	5,44	6,29	7,20	7,95	8,56	9,06
Actif Ind. Santé - densité pondérée	5,44	6,41	7,71	8,74	9,36	9,69
ETP Ind. Santé - nombre	3.546	4.163	4.824	5.383	5.855	6.235
ETP Ind. Santé - densité	3,12	3,58	4,07	4,48	4,80	5,05
ETP Ind. Santé - densité pondérée	3,12	3,65	4,36	4,92	5,24	5,40

Résultats : Évolution des individus, des ETP et des densités - Logopèdes - Communauté flamande



Résultats : Évolution des individus, des ETP et des densités - Logopèdes - Communauté française



RÉSULTATS: Évolution de la force de travail entre 2019 et 2029 (Evolution of workforce 2019-2029)

DESCRIPTION:

Afin d'illustrer l'évolution des logopèdes exerçant une activité dans les soins de santé (Practising) entre 2019 et 2029, les graphiques ci-dessous présentent la pyramide des âges. Le nombre de logopèdes est réparti selon leur catégorie d'âge pour les deux années en question, pour chaque communauté et pour la Belgique.

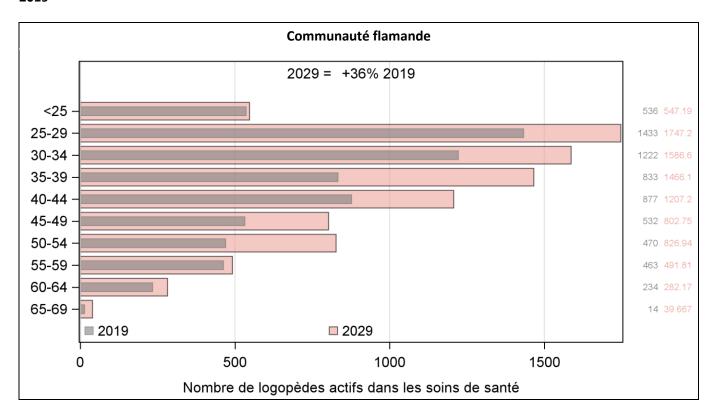
DIRECTIVES D'INTERPRÉTATION:

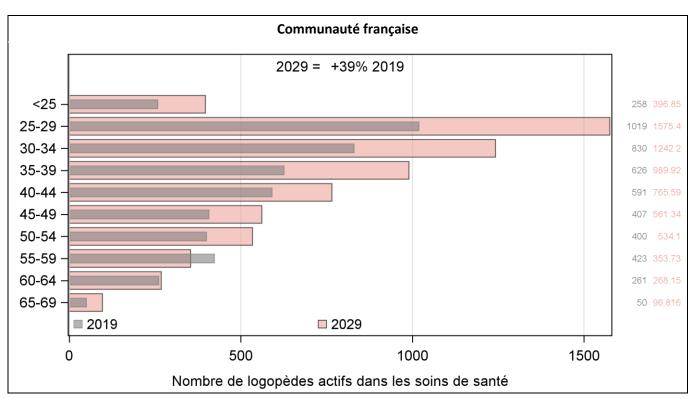
- La pyramide des âges pour 2019 est représentée en gris, tandis que la pyramide des âges pour 2029 est représentée en rouge.
- A droite du graphique, les nombres absolus sont indiqués par catégorie d'âge. Les nombres pour 2019 sont indiqués en gris et les nombres projetés pour 2029 sont indiqués en rouge.
- Au-dessus des pyramides, on retrouve l'évolution globale du nombre de logopèdes en pourcentage entre 2019 et 2029.

REMARQUES:

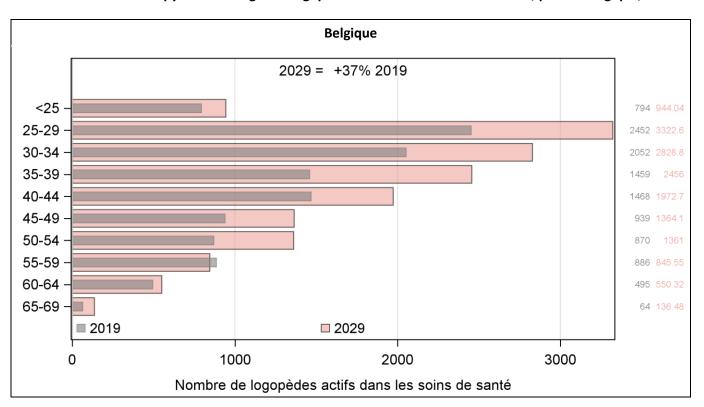
- Le choix a été fait de comparer la force de travail de 2019 avec la force de travail projetée pour 2029 (= sur 10 ans). Les autres résultats de ce rapport montrent l'évolution jusqu'en 2044.
- Il faut préciser que les individus âgés de plus de 70 ans ne sont plus repris dans les projections dans la mesure où la population modélisée est limitée à la population en âge de travailler.

Résultats : Evolution des pyramides d'âge des logopèdes actifs dans les soins de santé, par communauté, 2029 comparé à 2019





Résultats : Evolution des pyramides d'âge des logopèdes actifs dans les soins de santé, pour la Belgique, 2029 comparé à 2019



RÉSULTATS: Évolution de la proportion des plus de 50 ans et de non belges (Evolution of proportion of specific groups)

DESCRIPTION:

Les deux tableaux ci-dessous donnent plus d'informations sur l'évolution de la proportion de plus de 50 ans (vieillissement) et de non belges (migration) parmi le nombre de logopèdes actifs dans les soins de santé (Practising). Les tableaux donnent un aperçu de la situation respectivement en Communauté flamande et française, et ce pour l'année 2019, avec des projections jusqu'en 2044.

DIRECTIVES D'INTERPRÉTATION:

Les codes couleurs sont utilisés pour clarifier la visualisation du tableau:

- Teintes vertes pour la proportion de plus de 50 ans parmi le nombre de logopèdes actifs dans les soins de santé
- Teintes bleues pour la proportion de non belges parmi le nombre de logopèdes actifs dans les soins de santé

REMARQUE:

Pour la proportion des plus de 50 ans, il faut préciser que les individus âgés de plus de 70 ans ne sont plus repris dans les projections dans la mesure où la population modélisée est limitée à la population en âge de travailler, en d'autres termes, le taux de vieillissement qui est donné = 50-69 / 20-69.

Résultats : Évolution de la proportion des plus de 50 ans et de non belges - Logopèdes - Communauté flamande							
	2019	2024	2029	2034	2039	2044	
Proportion des plus de 50 ans	19,43	17,79	19,41	19,79	22,58	25,72	
Proportion de non belges	0,54	0,50	0,46	0,43	0,42	0,41	

Résultats : Évolution de la proportion des plus de 50 ans et de non belges - Logopèdes - Communauté française							
	2019	2024	2029	2034	2039	2044	
Proportion des plus de 50 ans	24,61	21,41	19,61	18,36	19,39	21,31	
Proportion de non belges	6,76	7,01	7,07	7,00	6,93	6,84	

RÉSULTATS: Evolution de la variation de la force de travail et de la population belge pondérée en pourcentage comparé à 2019 (% Change of workforce and weighted population)

DESCRIPTION:

Les graphiques ci-dessous montrent la variation, en pourcentage, du nombre de logopèdes actifs dans les soins de santé d'une part et de la population belge ajustée à sa demande en soins logopèdes d'autre part par rapport à l'année de référence 2019, par communauté.

DIRECTIVES D'INTERPRÉTATION:

Les codes de couleur suivants sont appliqués :

- Teinte orange pour la population belge pondérée
- Teinte grises pour le nombre de logopèdes actifs dans les soins de santé

S'il y a une augmentation par rapport aux chiffres observés en 2019, cela se traduira par une variation positive en pourcentage (par exemple, +10 %). S'il y a une diminution par rapport à 2019, cela se traduira par une variation négative en pourcentage (par exemple, -10 %).

REMARQUE:

Dans ce scénario de base, nous supposons que la consommation des soins de santé des différents segments de la population reste stable chaque année et nous utilisons uniquement les soins remboursés dans le cadre de l'assurance maladie-invalidité. Les changements de la population belge pondérée dans le temps sont donc uniquement basés sur l'augmentation prévue et l'évolution du profil démographique de la population belge. Dans le scénario alternatif qui sera développé plus tard, l'évolution du taux de consommation des soins de santé pourra être ajustée sur la base d'hypothèses définies comme, par exemple, la prise en compte de la demande de soins non satisfaite, de la consommation de soins de santé en dehors du système INAMI et des différences socio-économiques dans l'accès aux soins.

